



Appui



Observatoire



Recherche



Information



Concertation

Rapport d'activités 2020

Le présent rapport d'activités se réfère au Plan d'action défini pour 4 ans (2020-2023) dans le cadre de la reconnaissance du CRéSaM comme Centre de référence en santé mentale.

Pour consulter le Plan d'action :

https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2021/04/2019.09.09_Plan-dAction-CRSM_CReSaM.pdf

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Liste des sigles et abréviations..... | 5 |
| Introduction | 7 |
| Missions/Objectifs/Actions | 7 |
| Éléments d'évaluation globale | 8 |
| Les acteurs..... | 10 |
| L'équipe | 10 |
| Le Conseil d'administration | 14 |
| Le Conseil scientifique | 16 |
| La comptabilité..... | 17 |
| L'articulation entre Centres de référence généraliste et spécifique..... | 17 |
| Le Comité de pilotage..... | 17 |
| L'interaction avec l'Autorité régionale..... | 18 |
| L'interaction avec les instances fédérales..... | 19 |
| Les partenariats..... | 19 |
| Mission de base de CRSM..... | 21 |
| Appui aux SSM, aux acteurs de santé mentale et partenaires..... | 21 |
| Appui aux SSM dans la mise en œuvre du décret et autres demandes d'appui individualisé | 21 |
| L'accueil en SSM et la saturation de l'offre | 22 |
| Appui à la fonction de direction administrative (DA) en SSM..... | 23 |
| Appui à l'évaluation clinique en SSM | 24 |
| Suivi de la thématique « Personnes âgées » | 25 |
| Synergie Carolo | 27 |
| Enquête mesurant l'impact du CRéSaM auprès des SSM..... | 29 |
| Réponse aux demandes des acteurs hors SSM..... | 31 |
| Recherches et développement de projets | 32 |
| Le Conseil Scientifique du CRéSaM | 32 |
| Répondre aux sollicitations concernant les recherches réalisées au CRéSaM | 34 |
| Projet JAVA (Jeunes Adultes/Vieux Adolescents) | 35 |
| Représentation synthétique de l'offre de soins de santé mentale en Wallonie..... | 36 |
| Encourager le développement de pratiques participatives avec les usagers enfants, adolescents et adultes en SSM..... | 37 |
| Observatoire des pratiques | 39 |

| | |
|--|----|
| Information / communication / sensibilisation..... | 40 |
| Appui documentaire – information | 40 |
| Sites Internet : www.cresam.be et www.semaine-sante-mentale.be | 41 |
| Courrier du CRéSaM | 42 |
| Réseaux sociaux | 43 |
| Contact avec les médias | 44 |
| Promotion du CRéSaM | 46 |
| Semaine de la santé mentale en Wallonie | 47 |
| Reintegration Award | 49 |
| Projets spécifiques développés dans le cadre de la pandémie..... | 50 |
| Appui aux SSM et acteurs de santé mentale | 50 |
| Appui spécifique aux SSM..... | 50 |
| Accompagnement du numéro vert 1718 (Task force Santé mentale en Wallonie) | 52 |
| Accompagnement du renforcement des soins de santé mentale dans le cadre du plan « Get up Wallonia » | 53 |
| Recherches et développement de projets | 54 |
| Etat des lieux des recherches réalisées sur le contexte Covid et son impact sur la santé mentale et sur les pratiques | 54 |
| Actualisation de l'Offre de soins en santé mentale et assuétudes | 56 |
| Information / sensibilisation | 58 |
| Communication | 58 |
| Actions de sensibilisation | 58 |
| Auditions et interpellations | 58 |
| Missions spécifiques (Projets §2)..... | 60 |
| Exil et santé mentale | 60 |
| Concertation Wallonne « Exil et Santé Mentale »..... | 60 |
| Formation des agents des CPAS..... | 62 |
| Cycle de formation DASPA – Dispositif d'Accompagnement Scolaire des Primo-Arrivants..... | 63 |
| Projet Interreg AB Réfugiés social..... | 64 |
| Les Usages et usages problématiques des Technologies de l'Information et de la Communication (UpTIC) | 73 |
| Le morcellement des politiques publiques et leurs impacts sur la prise en charge de la santé mentale de l'enfant et l'effectivité de ses droits (Projet ONE Academy) | 75 |

Liste des sigles et abréviations

| | |
|-----------|--|
| ADMD : | Association pour le droit de mourir dans la dignité |
| AG : | Assemblée Générale |
| APEF : | Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation |
| AR : | Autorité Régionale |
| ASBL : | Association sans But Lucratif |
| AViQ : | Agence pour une Vie de Qualité |
| | |
| BW : | Brabant wallon |
| | |
| CA : | Conseil d'Administration |
| CDD : | Contrat à Durée Déterminée |
| CDI : | Contrat à Durée Indéterminée |
| CEC : | Commission éthique et clinique (FéWaSSM) |
| CLPS : | Centre Local de Promotion de la Santé |
| CMI : | Cellule Mobile d'intervention |
| CNMI : | Carnet de Notes sur les Maltraitements Infantiles |
| COMSMEA : | Cadastre de l'Offre de Soins en Santé Mentale dédiée aux Enfants et Adolescents |
| CP : | Commission Paritaire |
| CPAS : | Centre Public d'Action Sociale |
| CRéPS : | Centre de référence de prévention du suicide |
| CRIC : | Centre régional d'intégration de Charleroi |
| CRSM : | Centre de Référence en Santé Mentale |
| CSc : | Conseil Scientifique |
| CSS : | Conseil Supérieur de la Santé |
| | |
| DA : | Direction Administrative |
| DASPA : | Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des Primo-Arrivants (Classes passerelles) |
| DD : | Double Diagnostic |
| DM : | Dispositif mobile (Integrapsy) |
| | |
| ETP : | Equivalent Temps Plein |
| | |
| FAMI : | Fonds Asile, Migration et Intégration |
| FDSS : | Fédération des Services Sociaux |
| FEDITO : | Fédération wallonne des Institutions spécialisées en Toxicomanie |
| FEDASIL : | Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile |
| FéWaSSM : | Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale |
| FLEPS : | Faire Lien & Prendre Soins |
| FRB : | Fondation Roi Baudouin |
| FSPST : | Fédération des Structures Psycho-Socio-Thérapeutiques |
| FWB : | Fédération Wallonie-Bruxelles |
| | |
| GT : | Groupe de Travail |
| | |
| HCR : | Haut-Commissariat aux réfugiés |
| | |
| IMP : | Institut Médico-Pédagogique |
| INAMI : | Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité |
| IPS : | Initiative psychosociale |

| | |
|----------------|--|
| IS : | Initiative Spécifique |
| ISPA : | Initiatives Spécifiques Personnes Agées |
| JAVA : | Jeunes Adultes / Vieux Ados |
| JE : | Journée d'études |
| KCE : | Centre fédéral d'expertise des soins de santé |
| LBSM : | Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale |
| LGBT : | Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres |
| LNH : | Ligue Nationale pour personnes Handicapées et services spécialisés |
| LWSM : | Ligue Wallonne pour la Santé Mentale |
| MENA : | Mineurs Étrangers Non Accompagnés |
| ONE : | Office de la Naissance et de l'Enfance |
| OWS : | Observatoire Wallon de la Santé |
| PA : | Personnes âgées |
| PFRCSM : | Plate-Forme Régionale de Concertation en Santé Mentale |
| PMS : | Psycho-Médico-Social (Centre) |
| PO : | Pouvoir Organisateur |
| PPLI : | Plan Provincial et Local d'Intégration |
| PSDD : | Promotion Santé et Développement Durable |
| PSSM : | Projet de Service de Santé Mentale |
| RASH : | Rapport d'Activités Simplifié et Harmonisé |
| RGPD : | Règlement Général pour la Protection des Données |
| RHESEAU : | Réseau hennuyers enfants/adolescents |
| RIM : | Rencontres Images Mentales |
| RP : | Responsable de Projets |
| RW : | Région Wallonne |
| SAJ : | Service d'aide à la jeunesse |
| SeTIS : | Service de Traduction et d'Interprétariat Social |
| SME-MHE : | Santé Mentale Europe/ Mental Health Europe AISBL |
| SM : | Santé Mentale |
| SPAD : | Soins Psychiatriques pour personnes séjournant A Domicile |
| SPJ : | Service de protection de la jeunesse |
| SPF : | Service Public Fédéral |
| SCRL : | Société coopérative à responsabilité limitée |
| SSAM : | Semaine de la santé mentale |
| SSM : | Service de Santé Mentale |
| UCL/UCLouvain: | Université Catholique de Louvain |
| ULB (ESP): | Université Libre de Bruxelles (École de Santé Publique) |
| ULg/ULiège : | Université de Liège |
| UMons : | Université de Mons |
| UNamur : | Université de Namur |
| UPDI : | Un pass dans l'impasse |
| UPTIC : | Usage Problématique des Technologies de l'Information et de la Communication |

Introduction

Missions/Objectifs/Actions

Les **finalités** du CRéSaM, depuis sa création, sont de contribuer à l'amélioration des réponses apportées aux problématiques de santé mentale en Wallonie avec les différents acteurs concernés (santé mentale, 1ères lignes, usagers et familles, etc.), compte tenu de leurs spécificités, de leurs complémentarités et de la façon dont leurs actions peuvent s'articuler.

Le travail du Centre de référence en santé mentale (CRSM) s'inscrit **dans un cadre bien défini et dans un contexte particulier**, à savoir :

- **L'inscription dans le décret wallon du 3 avril 2009 relatif aux SSM et CRSM en Wallonie**, qui définit 5 missions au Centre de référence :
 - Appui auprès des acteurs du secteur ;
 - Observatoire des pratiques en santé mentale ;
 - Concertation transrégionale et transectorielle ;
 - Recherche, analyse et recommandations, d'initiative ou à la demande du Gouvernement wallon ;
 - Production, récolte, mise à disposition et diffusion de toute information et toute documentation spécialisée, utiles aux différents acteurs de la santé mentale.
- **L'expérience de l'ASBL CRéSaM en tant que Centre de référence en santé mentale** en Wallonie depuis le 01/01/2012 ;
- La mise en œuvre depuis 2010 d'une **réforme des soins de santé mentale** pour adultes « Vers de meilleurs soins en santé mentale par la réalisation de circuits et de réseaux de soins », d'une nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents ensuite, et, dernièrement, d'une nouvelle politique « personnes âgées », initiées par le Gouvernement fédéral dans le cadre d'une Conférence interministérielle qui associe les entités fédérées ;
- **Le transfert des compétences en matière de santé mentale (2015-2018)**.

Ce rapport d'activités porte sur la première année du 3^{ème} mandat de Centre de référence du CRéSaM, courant de 2020 à 2023.

Le plan d'action 2020-2023, approuvé par l'Autorité régionale, sera présenté au Comité de pilotage début 2021 avec l'évolution du travail réalisé cette 1^{ère} année.

Le Plan d'action s'organise autour des **objectifs spécifiques** suivants :

- 1) **Appuyer et soutenir** les services de santé mentale et leurs partenaires dans la réalisation de leur mission d'accompagnement des usagers sur leur chemin de rétablissement ;
- 2) **Mener des recherches** pour repérer, expérimenter et faire connaître des initiatives qui font évoluer les pratiques en santé mentale en fonction de l'évolution du contexte, des connaissances et des besoins des usagers ;
- 3) **Améliorer les connaissances et représentations** sur la santé mentale, les problèmes de santé mentale et l'offre en santé mentale.

Ces objectifs s'inscrivent dans **les 5 missions** poursuivies par l'ASBL CRéSaM (telles que définies dans le but social précisé dans ses statuts à l'article 3) et attendues d'un Centre de référence en santé mentale (Art. 619 du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé) en s'articulant les unes aux autres :

- La mission d'**appui** trouve écho dans l'objectif d'appui mais aussi dans l'objectif d'améliorer les connaissances et représentations. Selon les besoins, elle est soutenue par les études et travaux réalisés dans le cadre des recherches ;
- La mission d'**observatoire** trouve sa place dans la mission de recherche. Elle s'appuie sur le repérage des initiatives tel qu'il s'opère au travers de l'objectif d'appui et alimente l'objectif d'améliorer les connaissances et représentations ;
- La mission de **concertation** s'inscrit directement dans la finalité de l'asbl qui vise une plus grande articulation des acteurs dans la réponse aux besoins de santé mentale de la population. Elle reste en outre un moyen incontournable pour atteindre les différents objectifs définis pour l'appui, l'amélioration des connaissances et représentations et la recherche ;
- La mission de **recherche** se réalise au travers de l'objectif de recherche et s'appuie sur les objectifs d'appui et d'amélioration des connaissances et représentations en même temps qu'elle les alimente ;
- La mission d'**information** est rencontrée par l'objectif d'améliorer les connaissances et représentations qui nourrit et se soutient des actions menées pour atteindre les autres objectifs.

Les différentes actions menées pour rencontrer ces objectifs s'organisent de façon continue au sein de l'ASBL. Toutefois, compte tenu du contexte de pandémie et des besoins et attentes de son public, le CRéSaM a quelque peu bousculé son plan d'action en mettant l'accent, en 2020, sur l'appui au secteur face à l'impact de la crise Covid-19 sur la santé mentale de la population.

Éléments d'évaluation globale

Chaque projet, présenté ci-après, fait l'objet d'une évaluation, tenant compte de ses propres échéances.

Outre le suivi de chaque projet, il nous paraît important de pointer les éléments suivants concernant le travail réalisé en 2020.

L'impact de la pandémie

Malgré le contexte sanitaire difficile, où la plupart des activités de l'équipe se sont organisées en virtuel, le travail n'a pas manqué, que du contraire. Quels que soient les projets, une attention a été portée au maintien d'un lien de continuité.

Poursuite de projets selon de nouvelles modalités de travail

La plupart des projets ont pu se poursuivre, moyennant une adaptation des dispositifs. Pointons notamment l'intervision à destination des directions administratives de SSM, la concertation exil, la semaine de la santé mentale etc.

Mise en pause ou réorientation de certains projets

D'autres projets se sont vus contraints d'interrompre leur processus au vu des conditions sanitaires, ont fonctionné au ralenti ou ont vu leurs échéances ajustées. Il s'agit essentiellement de la cérémonie

des Reintegration Awards ou des projets de formation (notamment celles prévues en lien avec l'exil) mais aussi plusieurs projets d'appui aux SSM (évaluation, participation, synergie carolo, etc.). Des modalités alternatives ont été envisagées, mais n'ont pas nécessairement pu être mises en œuvre ou pas dans l'immédiat.

Développement de nouveaux projets

Le CRÉSaM s'est adapté de manière à répondre aux demandes liées au contexte sanitaire. Il a par exemple été un des premiers à proposer des formations via webinaire, la 1^{ère} ayant débuté dès le 31 mars (sur la téléconsultation en santé mentale).

De nouveaux projets ont été créés, ils sont développés en détail dans un nouveau chapitre du rapport d'activités dans un point spécifique ci-après (pp. 50-59).

La concertation

Paradoxalement sans doute, alors que chacun était confiné chez soi, la concertation a été centrale tout au long de l'année 2020. Le virtuel a permis de réunir beaucoup plus facilement et de façon plus régulière des acteurs venant de lieux géographiquement éloignés. Il a également permis de mettre autour de la table des partenaires qui n'avaient pas nécessairement l'habitude de collaborer concrètement autour de projets communs.

Ces modalités de travail expérimentées cette année ont certes montré leurs limites à bien des égards, mais ont également été très inspirantes pour les projets à venir. Nous pensons notamment à l'organisation des webinaires, qui ont touché un nombre important d'acteurs, certainement plus important que s'ils avaient été organisés en présentiel. Au vu du gain de temps occasionné par les rencontres en virtuel, du moindre impact sur l'environnement, il sera intéressant, à l'avenir, d'envisager des dispositifs mixtes, des réunions en alternance présentiel / virtuel. Ces pistes ne manqueront pas d'être creusées.

En termes de dynamique d'équipe, l'utilisation de Teams a grandement facilité le travail (en télétravail). Les réunions d'équipe ont pu se maintenir toute l'année, le partage d'informations s'est poursuivi de façon continue ainsi que les échanges en « bulles virtuelles » autour de projets spécifiques.

Cela étant, les contacts informels, les échanges pour co-construire les projets, tant au niveau de l'équipe qu'avec les SSM, les membres de l'asbl, les partenaires externes ou l'Autorité régionale ont bien entendu été affectés par ce nouveau mode de communication.

Le positionnement du CRÉSaM

En général

Le CRÉSaM a fait l'objet de nombreuses sollicitations, non seulement issues du terrain mais aussi de la part des médias, de la sphère politique ou encore du monde scientifique (voir p.32), témoignant de la reconnaissance de son expertise. Très concrètement, cela se traduit notamment dans une augmentation de plus de 25% du nombre de demandes issues d'acteurs tout azimut (hors SSM).

Cette inscription plurielle du CRÉSaM conforte sa position de Centre de référence et témoigne de sa visibilité accrue. Le contexte sanitaire qui a contribué à situer la santé mentale et le secteur de la santé mentale au centre des préoccupations n'est pas non plus étranger à cette place reconnue au CRÉSaM, preuve, s'il en faut, de tout l'intérêt de pouvoir disposer en Wallonie d'un tel espace d'échanges, d'information et de co-construction sur la santé mentale.

Vis-à-vis des SSM

Le sondage réalisé auprès des travailleurs de SSM (voir p.29) a mis en lumière des éléments intéressants en termes d'évaluation de l'impact des projets du CRÉSaM auprès des SSM.

Ainsi, le sondage (sur base des 300 répondants) révèle un taux de connaissance du CRÉSaM et de ses projets relativement satisfaisant (si 12% des répondants ne connaissent aucun projet, la moyenne se situe autour de 11 projets connus). Les résultats montrent néanmoins la nécessité d'améliorer la communication sur les projets et productions du CRÉSaM à destination des travailleurs de SSM.

En termes de satisfaction par rapport aux projets, lorsque les répondant-e-s participent et s'approprient ce qui est proposé, leur évaluation est très positive.

Par ailleurs, lorsqu'ils peuvent évoquer des thématiques ou demandes d'appui dont ils voudraient que le CRÉSaM se saisisse, les demandes sont multiples, témoignant de la confiance et de l'intérêt qui lui sont témoignés. Si cela signifie l'impossibilité de répondre à toutes les attentes, cela reste une source intarissable de possibles pour le CRÉSaM.

Les attentes à l'égard du CRÉSaM de la part des SSM restent ainsi très importantes. L'enjeu pour les 3 années à venir sera de prioriser les thématiques et les axes d'appui à développer.

Pour suivre

La mise en place d'une réflexion plus vaste sur l'impact du CRÉSaM avec un opérateur externe pourra s'appuyer sur les bases dégagées de cette première étape en matière d'évaluation interne.

Les acteurs

L'équipe

Le travail du CRÉSaM repose sur une équipe de 14 personnes (12,2 ETP en effectif au 31/12/2020) composée comme suit :

Secrétariat/accueil :

- **Séverine DUPONT** : 100% CDI → Secrétariat asbl, comptabilité et gestion du personnel
- **Maxime SPRUMONT** : 100% CDD jusqu'au 31/12/2020 → Secrétariat des projets

Responsables de projets (RP):

- **Isam BENBELLAT** : 100% CDD – Licencié en criminologie
- **Claire BIVORT** : 50 % CDI + 50% CDD - Licenciée en sociologie
– 20 % en Crédit-temps avec motif
- **Audrey CRUCIFIX** : 50% CDI – Licenciée en communication
- **Catherine DE GEYNST** : 80% CDD – Licenciée en psychologie clinique
- **Julie DELBASCOURT** : 50 % CDI + 30% CDD - Assistante sociale et Licenciée en sociologie
- **Delphine DOUCET** : 100% CDI – Documentaliste
- **Renaud LAGUESSE** : 50 % CDI + 50% CDD – Licencié en neuropsychologie
– 20 % en Crédit-temps avec motif
- **Marie LAMBERT** : 100% CDI – Licenciée en Psychologie

- **Pascal MINOTTE** : 100% CDI – Licencié en Psychologie
- **Maxime RESIBOIS** : 100 % CDD – Docteur en Psychologie
- **Alexis VANDELINDEN** : 50% CDI – Assistant social

Direction :

- **Christiane BONTEMPS** : 100% CDI - Licenciée en sociologie

Chaque **projet** est confié en responsabilité principale à un membre de l'équipe parmi les responsables de projets (RP) et chaque RP assure le suivi de plusieurs projets (voir fiches projets dans le présent rapport d'activités). Les projets interagissent entre eux et se renforcent mutuellement.

Grâce au développement de nouveaux partenariats, et de financements spécifiques, l'équipe s'est vue renforcée ces dernières années pour développer de nouveaux projets.

Au 31/12/2019, les 9,2 ETP de RP se répartissent comme suit selon les missions :

| Missions | Financement « Centre de référence » | Financements spécifiques |
|-----------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| Appui | 1,5 ETP | 0,5 ETP |
| Recherche et développement | 1,8 ETP | 3,4 ETP |
| Information / Communication | 1,4 ETP | 0,6 ETP |

Le temps de direction quant à lui se répartit à concurrence de plus ou moins de 50% pour les missions de centre de référence et 50% pour les projets spécifiques.

Le secrétariat et l'accueil bénéficient à l'ensemble des activités.

Le CRéSaM a pu en outre compter en 2020 sur une **stagiaire** assistante de direction qui a travaillé avec l'équipe à la mise en conformité de l'ASBL par rapport aux règles du RGPD – Règlement Général de Protection des Données. Lorraine Tylama a apporté une précieuse contribution au CRéSaM dans cette perspective. Plusieurs rencontres en équipe et en « bulle » ont été organisées avec elle, les 3 février, 3 mars, 20 avril et 27 octobre. Elle a également présenté son analyse de la situation lors du séminaire d'équipe (voir ci-dessous).

Nouveaux projets supposent nouveaux collaborateurs et nouveaux collaborateurs supposent procédure de **recrutement**.

- En 2020, un recrutement s'est organisé en janvier pour le projet Exil/AB Réfugiés social (Interreg) et une responsable de projets a été engagée début mars.
Lorsqu'un nouveau projet est annoncé, il va de soi que, chaque fois que c'est possible, les RP en contrat à durée déterminée sont prioritaires s'ils répondent aux conditions de l'engagement mais ce n'est pas toujours le cas et il n'y a pas toujours de RP en fin de projet lorsqu'un nouveau projet se dessine.
- Au niveau des recrutements, 2020 a été une année particulière vu la perspective du remplacement de la direction appelée à prendre sa retraite au printemps 2021. La procédure a été préparée en bureau et en Conseil d'Administration dès le printemps 2020 et l'offre d'emploi diffusée au début de l'été. Le bureau a procédé aux entretiens avec la direction en octobre/novembre (21, 22 et 29 octobre et 17 novembre) pour présenter au Conseil d'Administration de décembre la candidature conjointe de Marie Lambert et Pascal Minotte, actuels responsables de projets qui assureront dès le 1^{er} avril une codirection, chacun pour un ½ temps.

- Vu l'évolution de la charge administrative au sein de l'asbl, le Conseil d'Administration a en outre décidé d'engager une secrétaire de direction. L'offre d'emploi a été diffusée en même temps que l'offre pour le poste de direction mais la procédure de sélection s'est faite dans un second temps, elle a suivi celle de la direction, soit en décembre (10 et 11/12)/2020). Martine Gouverneur a été engagée dans ce cadre, à 80%. Son poste prend place dans le remplacement du contrat de Maxime Sprumont, arrivé à terme.

Une réponse est par ailleurs apportée à toute demande d'emploi avec la constitution d'une réserve de recrutement permanente sur base des candidatures spontanées et des recrutements.

Le **fonctionnement d'équipe**, réorganisé sur base d'un chantier entamé en 2017 avec un opérateur externe (Deep Co), a trouvé son rythme de croisière dans le quotidien de l'équipe.

Il s'agissait, avec l'équipe grandissante et la perspective du changement de direction, de fluidifier le fonctionnement et de mettre à plat les procédures internes. Aujourd'hui, chacun situe et assume mieux ses responsabilités, prend sa part au projet collectif et sait faire face aux rares tensions inhérentes à toute vie institutionnelle.

Sur cette base, le Président et le Bureau, le Conseil d'Administration ensuite, ont étudié la façon dont l'organigramme pouvait refléter cette évolution dans le souci de conserver une ligne hiérarchique claire, évolution que la future direction en binôme pourra consacrer.

Ce chantier entamé sur le fonctionnement d'équipe s'est toutefois encore poursuivi au niveau interne dans le cadre d'un travail sur les compétences dans le but de bien situer celles qui pouvaient être activées au sein de l'équipe mais aussi pour veiller lors des recrutements en perspective à celles qui restent à acquérir. Le travail s'est fait en binôme pour donner une vue d'ensemble de la situation dans le cadre d'une réunion d'équipe. Un travail particulier a été réalisé dans ce cadre avec le secrétariat dont la composition devait évoluer avec la perspective du changement de direction (voir ci-dessus).

Au quotidien, le travail s'organise concrètement au travers de cercles (de lancement de projets) et de « bulles » de réflexion chaque fois qu'un projet peut bénéficier d'une concertation entre plusieurs collègues.

Ont ainsi été organisées en 2020 des réunions de bulles sur les différents projets en cours, réunions finalement facilitées en virtuel. Un recensement systématique de ces réunions sera prévu à terme mais ce n'est pas encore le cas. A titre indicatif, la direction a assisté en 2020 à des réunions de « bulles » sur les thèmes et projets suivants : Semaine de la santé mentale (6), Rétablissement, COVID (3), Évaluation (2), Accueil en SSM et saturation de l'Offre, Site, Participation, Reintegration Awards (2), Vue d'ensemble de la santé mentale (2), Bases de données (3), Enquête SSM sur le CRéSaM (2), Observatoire, Liste des SSM, Projet en BW, Visibilité. Les réunions de bulles s'organisent spontanément dès qu'un RP souhaite convoquer quelques-uns de ses pairs autour de questions sur son travail.

En 2020, il n'y a par contre pas eu de réunions de cercle, la mise au point de ces réunions devant encore être affinée pour s'intégrer en articulation avec les projets subventionnés de façon spécifique qui sont généralement déjà bien balisés par leur commanditaire.

Les **réunions d'équipe** sont l'occasion de faire circuler l'information sur l'actualité de l'asbl, dans le secteur et en santé mentale. Un temps est réservé au suivi des projets et aux demandes adressées au CRéSaM. Un point est en outre chaque fois prévu pour tout ce qui touche à l'organisation interne. Les réunions d'équipe font l'objet de PV envoyés par mail à chacun et disponibles dans les « archives communes » sur le serveur de l'ASBL. Elles se tiennent à un rythme de base bimensuel, hors vacances scolaires, compte tenu toutefois des besoins de l'équipe et du service. En 2020, les réunions d'équipe ont été organisées les 7 et 21 janvier, 4 et 18 février, 3 et 24 mars, 7 et 21 avril, 5 et 19 mai, 2 et 16

juin, 8 et 22 septembre, 6 et 20 octobre, 19 novembre, 1 et 15 décembre. A partir du 24 mars, elles se sont organisées en virtuel. Seule, celle du 8 septembre a pu se tenir en présentiel, moyennant le respect de consignes strictes, et partiellement en extérieur.

Le **séminaire** annuel d'été (bilan et perspectives) a pu se tenir en présentiel les 29 et 30 juin. Il a été l'occasion de faire le point sur le vécu de la pandémie tant dans le but de permettre à chacun d'exprimer son vécu et ses émotions que pour en tirer des perspectives sur l'évolution du travail dans une association comme la nôtre. Il s'agissait également de travailler ensemble sur les chantiers prioritaires tels celui de la visibilité de l'ASBL et de ses actions, de la mise en conformité de l'association par rapport au RGPD et des réponses à donner aux SSM suite aux attentes qu'ils ont exprimées dans l'enquête qui leur a été adressée. Le Président de l'ASBL participe en partie au séminaire dans le but de faire remonter, avec la direction, vers le Conseil d'Administration, les questions au travail et les priorités soutenues par l'équipe. Le séminaire intègre également chaque année un moment de détente.

L'année se clôture systématiquement avec un **temps d'arrêt en décembre**, programmé le 15/12 en 2020. A nouveau en virtuel, il a été précédé, pour les collègues qui l'ont souhaité, par groupes de 4 et dans le respect des règles sanitaires, par la Prison Walk ; une ballade dans les rues de Namur, destinée à sensibiliser, étape par étape, tout un chacun au vécu des personnes incarcérées. Une des étapes était prévue au CRéSaM qui a ainsi apporté sa contribution à cette importante cause.

Des **rendez-vous** sont prévus pour **les RP avec la direction** aux différentes étapes des projets ou selon les nécessités du travail. A nouveau, en virtuel, ces RDV ont été particulièrement faciles à organiser et, souvent pris spontanément et donc difficiles à consigner. Impossible donc de les dénombrer si ce n'est que 33 RDV ont été programmés en bonne et due forme.

De plus, dans la continuité des années précédentes, des réunions ont été organisées entre la direction et 2 « anciens RP » (Marie Lambert et Pascal Minotte) pour soutenir un travail plus collectif au niveau des orientations stratégiques ou organisationnelles. Il s'agit des « **Réunions Seniors** ». Elles se sont tenues les 13 mars, 4 mai, 23 juin, 9 juillet, 8 septembre, 29 septembre, 23 et 30 novembre et 14 décembre. Ce dispositif permettra en outre de faciliter la transition au niveau de la direction, vu que les Seniors ont pris leurs responsabilités et posé une candidature en binôme à la succession de la direction et que leur candidature a été retenue. Ces réunions vont donc se multiplier début 2021.

Il n'y a pas eu de **formations** particulières en 2020 si ce n'est :

- une rencontre avec une autre ASBL (Empreintes) en vue de prendre connaissance des outils mis en place à l'interne pour monitorer leur activité et préparer leur Rapport d'Activités (14/01/20) ;
- la participation à la présentation des outils de l'APEF (03/03/20) ;
- la participation de plusieurs RP au webinaire organisé par Damnet (notre support informatique) sur l'utilisation de TEAMS (19/03/20).

Comme chaque année, les membres de l'équipe ont toutefois eu la possibilité de (et ont été encouragés à) **rencontrer d'autres partenaires** ou **participer à des activités extérieures** (générales, formatives et/ou pour alimenter les projets et le travail de l'ASBL) compte tenu de leurs disponibilités, des budgets et de l'utilité pour les projets en cours ou en perspective. La plupart de ces activités ayant été interrompues dès le mois de mars, compte tenu du contexte, elles ont donc aussi été relativement limitées en 2020.

Certaines de ces rencontres concernent l'ASBL, ses membres et la santé mentale en général et sont, dans ce cas, assurées par la direction et/ou par les collègues selon disponibilité et/ou intérêt. En 2020, il s'est agi des rencontres suivantes :

- Manifestation organisée par le Club André Baillon - 17 janvier à Liège – C. Bontemps ;
- Exposition organisée par le Club Théo Van Gogh - 31 janvier à Charleroi – C. Bontemps ;
- « Le statut du psychologue », séminaire organisé par la LBSM, en collaboration avec la Commission des psychologues – 16 novembre en ligne – Marie Lambert ;
- « Préparer des réponses locales à une crise globale » : Webinaire organisé par l'antenne wallonne de la Fédération des Services Sociaux (FDSS) - le 17 décembre en ligne – Julie Delbascourt.

Pour les besoins de leurs projets, les RP participent en outre à des rencontres liées aux thématiques qu'ils prennent en charge. Celles-ci sont répertoriées dans les fiches-projets ad hoc, présentées ci-après.

Le **secrétariat social** est assuré par la « Boutique de gestion », via une plateforme en ligne.

La **maintenance informatique** a été assurée à l'interne par Maxime Sprumont. Elle s'appuie sur un contrat avec la SCRL Dam'net, située à Namur qui assure le suivi du parc informatique de l'ASBL : maintenance et réponses aux demandes ponctuelles.

Le **service médical** (Liantis) n'a pas assuré en 2020 de visite annuelle compte tenu du contexte. Un rapport d'activités annuel a toutefois été complété à l'interne, conformément au prescrit défini par le SPF Emploi et Concertation sociale. Il est préparé par Renaud Laguesse, désigné à l'interne en tant que conseiller en prévention. Le service médical a été sollicité de façon spécifique en 2020 dans le cadre d'une procédure de réintégration pour une collègue administrative, absente depuis 08/2018.

Le Conseil d'administration

Le travail de l'équipe s'appuie, alimente et est alimenté par le Conseil d'administration (CA).

Le CA est issu de L'**Assemblée générale** (AG) composée comme suit :

Catégorie « Services de santé mentale (SSM) »

- Fédération Wallonne des SSM - FéWaSSM

Catégorie « Usagers et familles »

- Psytoyens
- Similes
- LUSS - Ligue des Usagers des Services de Santé

Catégorie « Plates-formes de concertation (en santé mentale) » (PFRCSM)

- PFRCSM du Brabant wallon
- PFRCSM des régions de Charleroi et du Centre
- PFRCSM liégeoise
- PFRCSM luxembourgeoise
- PFRCSM namuroise

- PFRCSM picarde

Catégorie d'ouverture

- Fédération des Structures Psycho-Socio-Thérapeutiques - FSPST
- Fédération wallonne des Institutions spécialisées en Toxicomanie - FÉDITO
- Groupement des IMP 140
- Ligue Nationale pour personnes Handicapées et Services spécialisés - LNH
- Ligue Wallonne pour la Santé Mentale - LWSM
- SANTHEA - Association professionnelle et patronale des établissements et des services de soins non-lucratifs, du secteur privé non-confessionnel et du secteur public en Wallonie et à Bruxelles
- UNESSA - Organisation patronale qui fédère des structures travaillant dans tous les domaines du secteur des soins de santé sur le territoire wallon.
- WALLCURA – Fédération du secteur privé associatif des établissements de soins en Wallonie

L'Assemblée générale se tient semestriellement. Vu les circonstances, l'Assemblée générale de juin a été reportée au 7 septembre, elle s'est tenue en virtuel. Et celle de décembre au mois de janvier 2021. Si les membres sont habituellement présents en nombre aux AG (un peu moins nombreux cette année puisque 13 membres étaient représentés sur 18), le CRÉSaM de son côté va, chaque fois qu'il le peut et selon les besoins, à la rencontre de ses membres et assiste aux manifestations que ceux-ci programment. En 2020, il a rencontré la FéWaSSM (13/01 et 08/12), la LUSS (15/05), la PFRCSM namuroise le (05/03) et la PFRCSM du BW (3/12/2020) et a assisté à 2 cérémonies organisées par ses membres pour le départ à la retraite de leur direction à la LUSS (13/01) et à l'UNESSA (30/01) ainsi qu'à la journée d'études organisée le 10/01 par la LWSM en hommage à Jacques Dewaegnaere.

Le **Conseil d'Administration** se compose comme suit au 31/12/2020 :

Catégorie « Services de santé mentale (SSM) »

- Terry FERRIERE
- Dr Isabelle SCHONNE
- Benoît VANTICHELEN, Vice-Président

Catégorie « Usagers et familles »

- Daniel MULIER (Psytoyens)
- Patricia DE COUNE (Similes)

Catégorie « Plates-formes de concertation (en santé mentale) »

- Pierre-René GLIBERT (PFRCSM Charleroi-Centre)
- Francis PITZ (PFRCSM namuroise), Trésorier

Catégorie d'ouverture

- Marc DEMESMAECKER (UNESSA)
- Stéfan LUISETTO (Ligue Wallonne pour la Santé Mentale - LWSM)
- Michel THITEUX (Fédération des Structures Psycho-Socio-Thérapeutiques - FSPST)
- Thierry LOTTIN (Fédération wallonne des Institutions spécialisées en Toxicomanie - FÉDITO), Secrétaire
- Luc FOUARGE, (Groupement des IMP 140), Président

- Antoine PECHER (Santhéa)

Le CA se réunit habituellement une fois par mois, le 1er lundi du mois (sauf périodes de vacances scolaires et lorsqu'il y a Assemblée générale), soit, en 2020, les 6 janvier, 2 mars, 4 mai, 8 juin, 22 juin, 5 octobre, 9 novembre et 7 décembre.

La direction y est systématiquement invitée et le CA invite également régulièrement les membres de l'équipe à présenter leurs projets, ceci afin de mieux connaître les travailleurs de l'ASBL et les projets qui y sont menés et de permettre aux membres de l'équipe de mieux situer les administrateurs et les orientations du CA.

Un **Bureau** rassemble le Président, le Vice-Président, le Trésorier et le Secrétaire. Il se réunit selon les besoins. En 2020, il s'est réuni les 3 février, 6 avril, 24 avril, 15 juillet et 1er décembre.

Des temps de rencontres et d'échanges **Direction/Président** (en live ou par téléphone) sont organisés régulièrement (au moins une fois par mois pour préparer le CA, avec un temps de débriefing après chaque CA). Un RDV est aussi programmé annuellement pour faire le point sur le travail réalisé et dessiner les perspectives, le 25/09 en 2020.

Le Conseil scientifique

Le nouveau Conseil scientifique a été finalisé en 2020. Il est aujourd'hui composé comme suit :

| Nom | Prénom | Discipline principale | Affiliation principale | Département |
|-------------|-----------------|-----------------------|------------------------|---|
| Berrewaerts | Joëlle | Psychologie | UNamur | Département de psychologie et centre Handicap et Santé (asbl ARAPH) |
| Closon | Marie-Christine | Economie de la santé | UCL | Faculté de santé publique |
| Desseilles | Martin | Psychiatrie | UNamur | Département de psychologie |
| Fierens | Jacques | Droit | UNamur | Faculté de droit |
| Gaugue | Justine | Psychologie | UMons | Service de Psychologie Clinique de l'Enfant et de l'Adolescent |
| Genard | Jean-Louis | Sociologie | ULB | Département des Sciences sociales et Sciences du travail |
| Glowacz | Fabienne | Psychologie | ULiège | Service de psychologie clinique de la délinquance |
| Levêque | Alain | Santé Publique | ULB | École de santé publique, Centre de recherche en épidémiologie, biostatistique et recherche clinique |
| Malchair | Alain | Psychiatrie | ULiège | Département des sciences cliniques / Psychiatrie infanto-juvénile |
| Marquis | Nicolas | Sociologie | USL-B | Centre d'anthropologie, sociologie, psychologie – études et recherches (CASPER – USLB) |
| Matot | Jean-Paul | Psychiatrie | ULB | Faculté de médecine |

| | | | | |
|-----------|----------|----------------|------------------|---|
| Schonne | Isabelle | Psychiatrie | CHR Mons-Hainaut | Membre du CA du CRéSaM |
| Thunus | Sophie | Santé Publique | UCL | Faculté de santé publique, Institut de recherche santé et société |
| Vandoorne | Chantal | Santé Publique | ULiège | Care ESPRist (APES-CERES-PANEL) |

Ses objectifs et ses modalités de fonctionnement ont été retravaillés en fonction des besoins d'accompagnement scientifique du CRéSaM de manière à organiser cet accompagnement de la manière la plus opérationnelle possible. Le travail de ce Conseil est présenté en détail p. 32.

La comptabilité

La comptabilité de l'ASBL est suivie à l'interne avec l'aide du secrétariat (Séverine Dupont) en partenariat avec un prestataire externe (Bureau d'Expertise Comptable Demossenau scrl). Le travail est contrôlé par un commissaire aux comptes (MAILLARD, DETHIER & CO Soc. Civ. SPRL Réviseurs d'entreprises).

Outre la participation de la comptable au CA de juin et du Réviseur à l'AG de septembre, des journées et temps de travail sont organisés avec la comptable : les 28 janvier et 26 février pour le bilan 2019 et le 22 octobre pour un bilan intermédiaire 2020. Le bureau du réviseur a effectué son contrôle en virtuel fin mai, moyennant communication de tous les documents via un système sécurisé et il a procédé à un contrôle des procédures et routines lors d'un entretien en virtuel avec la direction le 16 décembre.

Des échanges réguliers sont entretenus avec le trésorier et une réunion de travail direction/trésorier a en outre eu lieu le 26 novembre.

L'articulation entre Centres de référence généraliste et spécifique

Les deux équipes (CRePS et CRéSaM) se connaissent et les informations circulent de part et d'autre. Il n'y a pas eu de rencontres particulières en 2020 mais le CRePS et le CRéSaM ont travaillé ensemble pour soutenir les Groupes de travail et les demandes de l'Autorité régionale dans le cadre de la pandémie.

C. Bontemps participe aux réunions du Comité de pilotage du CRePS (en 2020 : le 11 février).

Le Comité de pilotage

Le Comité de pilotage du CRéSaM a été renouvelé en 2020, avec le nouveau mandat de Centre de Référence attribué au CRéSaM. Il se compose comme suit :

Pour le centre de référence :

- M. Antoine Pecher
- M. Marc Demesmaecker
- Mme Terry Ferrière (suppléante)
- M. Thierry Lottin (suppléant)

- M. Daniel Mulier

Pour les Pouvoirs organisateurs de SSM :

- M. Geoffrey Blaffart

Pour les travailleurs de SSM :

- Fonction psychologique : Mme Aurore Piret et M. Patrick Godfrin (suppléant)
- Fonction sociale : Mme Christine de Moreau d'Andoy
- Fonction d'accueil : Mme Tiziana Lozzi
- Fonction psychiatrique : M. Fernand DENDONCKER et Mme Françoise VERHELST (suppléante)

Pour les plates-formes de concertation en santé mentale :

- M. Pierre-René Glibert

Pour le centre de référence en santé mentale spécifique en matière de suicide :

- M. Thomas Thirion

Et 4 membres désignés par le Gouvernement wallon :

- Cabinet de la Ministre de la Santé : M. François Leclercq
- CWASS : Mr Eric Fiévez
- Deux membres de l'AViQ désignés par l'AViQ

Constitué en octobre 2020, il se réunira pour la 1^{ère} fois début 2021.

L'interaction avec l'Autorité régionale

Le travail du CRéSaM s'organise en interaction avec l'Autorité régionale, dans différents cadres.

Depuis fin mars 2020, le CRéSaM a travaillé coude à coude avec l'Autorité régionale, à la demande de celle-ci, pour soutenir l'organisation des groupes de travail mis en place pour rencontrer, avec les acteurs des différents secteurs concernés, les besoins accrus de santé mentale dans la population dans le contexte de la pandémie et ce, selon des modalités à repenser (Voir p. 50 et sq) .

En 2020, il n'y a pas eu de rencontres générales entre l'équipe de la DSM et celle du CRéSaM mais des échanges interindividuels réguliers (notamment les 28 avril, 15 mai et 18 août entre directions) et deux réunions ont pu être organisées sur des projets :

- Présentation du rapport réalisé sur l'évaluation clinique en SSM : 17/02/2020
- Comité d'accompagnement du projet UPTIC : 20/02/2020

Une réunion a aussi été organisée le 25 juin avec l'Observatoire wallon de la santé sur l'analyse des données épidémiologiques et des contacts ponctuels ont été pris à ce sujet avec le service inspection (2 juin et 13 juillet).

Le CRéSaM a également pu faire connaissance avec François Leclercq, Conseiller santé mentale de Christie Morreale, Ministre wallonne de la Santé. Les contacts ont été très réguliers dans le cadre du monitoring de la crise et des actions menées pour y faire face. Une rencontre a également été programmée avec le Conseil d'Administration du CRéSaM le 3 mars et deux réunions de travail ont eu lieu pour préparer la SSAM les 27 janvier et 13 juillet.

Le CRéSaM a également approché la conseillère Action sociale de la Ministre, Kristel Karler dans le cadre des projets Exil de l'ASBL, rencontre au Cabinet le 19 février et participation à la Concertation Exil au CRéSaM, avec l'Administration, le 17 septembre.

Le CRéSaM a enfin répondu présent à l'invitation de la Commission spéciale du Parlement wallon, chargée d'évaluer la gestion de la crise sanitaire de la Covid-19 par la Wallonie qui a eu lieu le 23 octobre pour faire le point des actions menées en Wallonie, en l'occurrence, en ce qui nous concerne, en santé mentale.

A noter également qu'une dernière rencontre a encore pu avoir lieu suite aux recommandations adressées tout azimut aux instances politiques au moment des élections de 2019. C'est ainsi que le CRéSaM a répondu présent à l'invitation du groupe PS du Parlement wallon le 6 février pour lui présenter ses recommandations. Il s'agira à présent de suivre la façon dont ces recommandations sont effectivement prises en compte dans le cadre des nouvelles orientations prises pour le secteur de la santé mentale.

L'interaction avec les instances fédérales

Vu le financement et l'inscription wallonne de l'ASBL, cette interaction reste limitée.
Le cas échéant, elle passe par l'Autorité régionale.

Dans le cadre de la pandémie, le CRéSaM a participé aux réunions du groupe de travail du CSS pour la réalisation de son rapport (Maxime Resibois - voir p. 54) et a interpellé la 1^{ère} Ministre sur les questions de santé mentale, dont l'impact a été peu pris en compte dans les mesures adoptées pour faire face à la situation.

Le CRéSaM participe au groupe de travail COMSMEA qui a débuté en fin d'année – 08/12/20 – Marie Lambert.

Il a également été invité et entendu le 25 mai, lors d'une audition à la commission Santé de la chambre des représentants sur l'impact du coronavirus sur la santé mentale.

Les partenariats

Pour mener à bien son action, le CRéSaM entretient et développe des partenariats et/ou répond aux sollicitations de partenaires. Les partenariats sont repris dans les projets auxquels ils se rapportent. Pointons entre autres :

- Partenaires bruxellois et flamands :
 - Concertation LBSM/CRéSaM sur les enjeux francophones en santé mentale : 15 mai et 22 novembre – Christiane Bontemps
 - Concertation Flandre / Wallonie (CRéSaM / SteunpuntGGZ) : 24 avril, 28 mai et 3 septembre – Christiane Bontemps et Alexis Vanderlinden
 - Concertation nationale LBSM / CRéSaM / Steunpunt GGZ : 26 octobre et 30 novembre – Christiane Bontemps et Alexis Vanderlinden
 - Herstel Academy par vidéoconférence : 22/09/2020 – Alexis Vanderlinden

- Rencontre PFRCSM bruxelloise : 27 octobre – Christiane Bontemps, Marie Lambert et Julie Delbascourt
- Fondation Roi Baudouin
 - Projet JAVA : 8 octobre – Christiane Bontemps
 - Participation au Comité d'avis « Santé Mentale » : 22 juin et 19 septembre – Alexis Vanderlinden
 - Projet de co-création autour du 'partage de connaissances au sein de la première ligne en santé', atelier organisé le 2 mars – Marie Lambert
 - ITW dans le cadre de ce même projet (1^{ère} ligne) – 15 septembre – Christiane Bontemps (et enquête en ligne en décembre)
- UPDI – Projet Prison : 19 septembre et 28 octobre (Présentation du projet) et 30 octobre (Comité des partenaires) – Christiane Bontemps et Pascal Minotte et ponctuellement Maxime Résibois
- Unicef Belgique (pour le projet « Participation ») : 01/12/2020 (rencontre) et 08/12/2020 (webinaire : la santé mentale des enfants et adolescents en Belgique) – Alexis Vanderlinden
- UCLouvain :
 - Projet Be Hive (Chaire interdisciplinaire et inter-universitaire pour l'appui à la 1^{ère} ligne) : 5 février (Présentation), 1^{er} septembre (Etude Personnes âgées et Covid) et 9 septembre (Etude Handicap et Covid) – Christiane Bontemps et Renaud Laguesse
 - Recherche Pauvreté - 22 octobre – Christiane Bontemps et Maxime Résibois
- « Rhéseau » (mise en place d'une plateforme de concertation MENA) - 10 novembre – Isam Benbellat
- Eli Lilly SA pour le projet « Reintegration Awards - RDV les 20 janvier, 6 mars et 2 octobre – Christiane Bontemps et Audrey Crucifix
- Cera et un sponsor qui souhaite garder l'anonymat pour le projet « FLEPS – Faire Lien & Prendre Soins et le projet en gestation JAVA – Jeunes adultes/Vieux adolescents : 20 et 30 janvier et 26 octobre – Christiane Bontemps

Mission de base de CRSM

Appui aux SSM, aux acteurs de santé mentale et partenaires

Appui aux SSM dans la mise en œuvre du décret et autres demandes d'appui individualisé

Coordination
Marie Lambert

Objectif général

Aider les SSM à remplir leurs missions à destination de leur public

Focus 2020

- Public :
 - o les SSM
 - o 27 demandes ont été adressées par mail ou téléphone, provenant de 19 SSM différents
- Ressources : responsable de projets et direction
- Réalisations :
 - o Selon les demandes : réponses immédiates ou analyse de la demande et recherche de solutions ;
 - o Contacts avec un échantillon de SSM pour sonder les difficultés rencontrées en période de confinement ;
 - o Développement de modalités d'appui spécifiques sur des thématiques particulières ou liées au contexte de crise, par ex. : évaluation clinique, soutien à la fonction de Direction Administrative, participation des usagers, téléconsultations, etc. (voir p. 50).

Éléments d'évaluation

- ⇒ Le CRÉSaM a pu rester à l'écoute des SSM et de leurs difficultés et a proposé des dispositifs alternatifs qui ont permis de rencontrer les besoins spécifiques des SSM.
- ⇒ L'année 2020 a cependant nécessité d'adapter les modalités d'appui au contexte particulier de la pandémie. Les demandes d'appui ont été moins nombreuses qu'en 2019. Les appuis sur site n'ont pas été possibles cette année.

Perspectives 2021

L'appui va se poursuivre à l'écoute de toute demande et via certains projets spécifiques.

Le CRÉSaM reste à disposition des SSM pour répondre à leurs questions.

Les résultats de l'enquête réalisée en 2020 auprès des travailleurs en SSM (voir p. 29) va permettre d'orienter l'appui en fonction des attentes exprimées.

L'accueil en SSM et la saturation de l'offre

Coordination

Renaud Laguesse

Objectifs

Objectif général :

Contribuer à l'amélioration de l'accueil des demandes et de l'accessibilité en SSM.

À la demande d'un réseau de la nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents, le CRÉSaM va analyser les dispositifs d'accueil en SSM (dans ce réseau et plus largement en Wallonie). Il s'agira d'identifier les différents dispositifs mis en place pour gérer la saturation de l'offre (listes d'attente ou toutes autres alternatives) et d'objectiver le délai entre le moment de la demande et le début de la prise en charge.

Objectifs opérationnels :

- Évaluer la saturation de l'offre et le temps d'attente entre la demande et la réponse qui y est donnée ;
- Explorer les modalités d'accueil des demandes à travers une analyse des PSSM et une analyse qualitative ciblée sur certains acteurs ;
- Récolter le point de vue des usagers ;
- Analyser les avantages et inconvénients des dispositifs ;
- Dégager des scénarios utiles pour les SSM ;
- Rédiger un rapport ;
- Diffuser les résultats vers les acteurs concernés.

Focus 2020

- Public cible :
 - o les SSM, les partenaires du réseau demandeur et indirectement tous leurs usagers ;
- Ressources :
 - o le projet mobilise des ressources de RP au CRÉSaM, l'utilisation de logiciel spécifique (NVivo) pour l'analyse des PSSM, la participation des SSM et du réseau Mosaïque.
- Réalisation :
 - o Analyse des modalités d'accueil en SSM telles que décrites dans les PSSM
 - o Lancement concret du projet avec les partenaires le 08/01/2020.

Éléments d'évaluation

- ⇒ Cette demande d'appui amène le CRÉSaM à investiguer une question récurrente dans le secteur de la santé mentale, à savoir, la question de la saturation de l'offre et par là, l'accessibilité aux soins.
- ⇒ Le projet, démarré début janvier 2020, est actuellement en pause. La pandémie COVID19 ayant provoqué fermeture puis réouverture avec des adaptations pour les modalités d'accueil des services, il n'est pas pertinent de faire une analyse globale dans ce contexte, d'autant plus que les services sont particulièrement sollicités pour faire face à la pandémie.

Perspective 2021

La reprise du projet se fera en 2021, quand les services seront disponibles pour réaliser l'enquête. La crise de la COVID ayant affecté les modalités d'accueil et la taille des équipes, il pourrait être intéressant d'intégrer cette variable dans la manière dont les services font face aux demandes et voir si de nouvelles manières d'envisager l'accueil des demandes ont été mises en place. Un comparatif pourra être effectué avec les données récoltées dans l'analyse des PSSM.

Appui à la fonction de direction administrative (DA) en SSM

Coordination

Marie Lambert

Objectifs

Objectif général : apporter un appui aux directeurs administratifs de SSM dans l'exercice de leur fonction.

Objectifs opérationnels :

- Organiser un module de formation à la gestion d'équipe ;
- Proposer des intervisions ouvertes à tous les DA de SSM (voir p.50) ;
- Organiser des rencontres thématiques en fonction des contenus abordés en intervision.

Focus 2020

- Public visé : DA de SSM ; 10 DA ont participé au module de formation organisé sur 4 jours (les 17, 18/09 et 19, 20/10). Les 4 modules auront touché au total 39 DA de SSM (sur 65).
- Ressources :
 - o Responsable de projets et opérateur de formation (PSDD asbl) ;
 - o Fonds ASSS (pour les SSM de la CP 332).
- Réalisations :
 - o Clôture des intervisions du groupe 1 : 24/01 et 08/05 (+ RDV individuel le 15/05) ;
 - o Mise en place de la formation avec l'opérateur PSDD et le formateur N. Dahmani ;
 - o Diffusion de l'invitation aux DA de SSM ;
 - o Introduction et suivi d'un dossier de demande d'intervention du Fonds ASSS ;
 - o Recherche de salle conforme aux règles sanitaires ;
 - o Présence du CRÉSaM en fin de formation pour entendre les éléments évaluatifs ;
 - o Envoi d'un formulaire d'évaluation aux participants.

Éléments d'évaluation

- ⇒ La formation a pu s'organiser en présentiel malgré le contexte de pandémie (excepté pour l'un ou l'autre participant qui a souhaité être en distanciel pour la séance du 20/10).
- ⇒ Les retours des participants à l'issue de la formation sont positifs, notamment en termes d'apport d'outils concrets, d'équilibre entre théorie et pratique, de dynamique entre DA, ... Reste à voir la façon dont chacun va pouvoir s'approprier et exploiter les outils proposés.
- ⇒ Les attentes et besoins des DA diffèrent selon leurs réalités, leurs éventuelles formations antérieures, ... Il n'est pas toujours aisé de proposer un contenu adapté aux particularités de chacun. Cet élément est à prendre en compte pour le suivi à donner à ces formations.
- ⇒ Les séances d'intervisions ont porté quasi exclusivement sur l'impact et la gestion de la crise sanitaire.
- ⇒ Les rencontres thématiques n'ont pas pu se faire cette année.

Perspectives 2021

- Les DA sont invités à participer aux intervisions mises en place dans le cadre de la crise COVID ;
- Une réunion de suivi de formation est à organiser en 2021 pour envisager, en fonction des besoins, une intervision spécifique au groupe de formation ;
- Les rencontres thématiques sont à construire sur base des contenus abordés en intervisions.

Annexe :

Programme de la formation :

https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2021/03/2020_formation_gestion-dequipe.pdf

Appui à l'évaluation clinique en SSM

Coordination

Marie Lambert

Objectifs

Apporter un soutien méthodologique à la CEC (Commission Éthique et Clinique) de la FéWaSSM dans le cadre d'une réflexion sur l'évaluation clinique en SSM. Cet axe de travail spécifique s'intègre dans un projet plus global visant à renforcer de façon structurelle les SSM via un appui relatif aux dynamiques évaluatives, dont les objectifs opérationnels sont :

- Mettre à disposition des SSM des outils leur permettant de développer des pratiques évaluatives qui fassent sens par rapport à leur réalité ;
- Accompagner les SSM demandeurs dans une démarche évaluation ;
- Intégrer les usagers dans l'évaluation des SSM ;
- Contribuer à l'analyse des données disponibles sur les SSM.

Focus 2020

- Public visé : les SSM
- Réunions :
 - o 4 réunions de la commission éthique et clinique (CEC) de la FéWaSSM en 2020 (20/01, 12/03, 17/11, 17/12). Les SSM membres de la FéWaSSM sont tous invités aux réunions de la CEC. La participation est très variable (entre 5 et 20 personnes) ;
 - o Présentation du travail d'analyse des PSSM à l'AViQ (17/02).
- Ressources : responsable de projets et animateurs de la CEC.
- Réalisations :
 - o Participation aux réunions de la CEC ;
 - o Contacts ponctuels avec les animatrices de la CEC sur leurs attentes en réunions ;
 - o Échanges avec la FéWaSSM sur l'accès aux données des RASH 2019.

Éléments d'évaluation

- ⇒ L'analyse des PSSM a permis de faire un 1^{er} état des lieux de l'évaluation clinique aujourd'hui en SSM. Sa présentation aux SSM constitue une base de travail.
- ⇒ Le contenu des PSSM ne peut refléter l'ensemble de la dynamique d'évaluation clinique en SSM et d'autres approches doivent compléter ce 1^{er} état des lieux.
- ⇒ Tel qu'échangé lors de la rencontre avec l'AViQ, une attention particulière doit être portée sur la terminologie utilisée pour parler d'évaluation clinique.

Le travail a été mis entre parenthèses pendant une bonne partie de l'année 2020, notamment en raison de changements internes à la FéWaSSM et de la situation sanitaire.

Perspectives 2021

L'accompagnement méthodologique de la CEC sur les questions relatives à l'évaluation clinique va se poursuivre. Il s'intègre dans un projet global d'appui à la dynamique évaluative au sein des SSM qui s'appuie sur :

- l'appui à la CEC ;
- l'analyse du sondage réalisé auprès des SSM sur leurs attentes vis-à-vis du CRéSaM ;
- pour autant que le CRéSaM puisse en disposer, l'analyse des données, notamment celles issues des RASH 2019. Une rencontre sera sollicitée à l'AViQ dans cette perspective.

Annexe : Synthèse des PSSM sur l'évaluation clinique en SSM : http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/11/2019_11_PSSM_%C3%A9valuation-clinique_CR%C3%A9SaM-22.11.pdf

Suivi de la thématique « Personnes âgées »

Coordination

Renaud Laguesse

Objectifs

- Permettre la concertation des équipes des ISPA (Initiatives Spécifiques « Personnes Âgées ») autour de questions d'actualité et renforcer leurs pratiques via un partage de pratiques entre équipes ISPA et via des interventions d'intervenants extérieurs ;
- Suivre l'avancement des réflexions autour de la prise en charge de la personne âgée via les différentes réunions au sein des plateformes réseaux, à l'AViQ, au fédéral, etc., afin de pouvoir, en lien avec les acteurs, réfléchir à la place que chacun peut tenir de manière à améliorer la prise en charge des PA (Personnes âgées).

Focus 2020

- Public visé :
 - o les professionnels intervenant auprès des personnes âgées ayant des problèmes de santé mentale avec un focus sur les ISPA.
- Réunions :
 - o Rencontre inter-ISPA (20/02/2020) : concertation inter-ISPA et présentation d'un intervenant extérieur sur la thématique de la fin de vie. La concertation entre ISPA a abordé les sujets d'actualité des différents SSM participants, la réforme en préparation au fédéral, la vie des équipes ainsi que des analyses de cas. La présentation sur la fin de vie a été réalisée par la présidente de l'association ADMD (association pour le droit de mourir dans la dignité). Elle a traité les différents aspects de cette thématique en abordant notamment les questions relatives à l'euthanasie, la sédation, les droits du patient ainsi que les différents aspects juridiques liés à ces sujets ;
 - o 3 réunions du GT ISPA (groupe restreint) les 12/05/2020, 11/06/2020, 28/09/2020 sur des questions en lien avec la pandémie, le renforcement du secteur, la situation des services, leurs besoins et les réponses qui peuvent être données, la place des ISPA dans le paysage de la prise en charge des PA ;
 - o Participation, en articulation avec les ISPA, aux rencontres organisées par l'AViQ avec les opérateurs MR-MRS -dans le cadre du Comité d'Accompagnement Sectoriel – Santé Mentale du Get Up Wallonia : réunions les 30/07, 19/08, 02/09, 13/10, 25/11/2020 ;
 - o Préparation et participation au « Focus aîné » dans le cadre de la Semaine de la santé mentale ;
 - o Participation à des rencontres avec les CLPS sur les questions liées aux aînés et également avec la PFC du Brabant Wallon sur des questions de communication aux maisons de repos les 22/10, 16/11 et 10/12/2020 ;
 - o Journée de concertation Pallium ASBL 01/12/2020 ;
 - o Participation à la rencontre organisée par le SPF sur réforme personnes âgées 10/12/2020.
- Ressources : responsable de projets, outils de visio-conférence, appel à des ressources extérieures de manière ponctuelle.

Éléments d'évaluation

- ⇒ L'organisation de la journée inter-ISPA a permis de renforcer les pratiques en lien avec la fin de vie des PA et d'apporter des réponses quant au cadre légal qui l'entoure.

- ⇒ Le suivi des réunions de concertation des différents acteurs intervenant dans des maisons de repos permet une meilleure articulation de ces acteurs et le positionnement de chacun dans la prise en charge des PA.
- ⇒ Le nombre limité d'ISPA ne leur permet pas vraiment de rencontrer l'affluence des demandes qui leur sont adressées, particulièrement depuis le début de la pandémie et il leur est d'autant plus difficile de dégager du temps pour des réunions de concertation.

Perspectives 2021

- ⇒ Le travail se poursuivra dans la continuité avec la programmation d'une nouvelle journée de concertation inter-ISPA et l'organisation de concertations en groupe restreint sur des questions d'actualité.
- ⇒ La participation aux groupes de travail mis en place dans le cadre de la réforme PA permettra de suivre son évolution et, en concertation avec les acteurs, de construire un modèle qui permette de rencontrer les besoins de cette population.

Synergie Carolo

Coordination

Renaud Laguesse

Objectifs

Répondre à la demande d'appui des directeurs administratifs des SSM de Charleroi : améliorer l'articulation entre les SSM de Charleroi et créer des synergies entre eux dans le respect de leurs spécificités avec la finalité d'apporter une meilleure réponse au public des SSM de la région.

Focus 2020

- Public visé :
 - o Les membres des équipes des SSM Carolo ;
 - o Le public de ces services.
- Réunions :
 - o Avec les DA (Directeurs administratifs) des SSM de Charleroi : les 28/01/2020, 22/09/2020, 16/11/2020 (le projet a été en mis pause durant le confinement ; il a repris après les vacances d'été) ;
 - o Les différents groupes de travail mis en place à la fin de l'année 2019 ont terminé leur travail soit à la fin de l'année 2019 soit au début de l'année 2020 sur les thématiques suivantes :
 - o Trouver une réponse à chaque demande par la complémentarité des SSM Carolo ;
 - Récolter la parole de l'utilisateur ;
 - Mutualiser l'expertise des travailleurs en vue de réaliser des co-interventions pour l'animation de groupes thérapeutiques ;
 - Pérenniser l'interconnaissance des équipes.
 - o Initialement prévue en présentiel dans le courant du mois d'octobre, la réunion de présentation du travail réalisé par les groupes a été repoussée en 2021.
- Ressources : Ressources internes aux CRÉSaM (RP et direction) ; Directeurs administratifs des services, participation des travailleurs des services aux GT (avec les différentes fonctions représentées).

Éléments d'évaluation

Le projet suit son cours mais a été fortement impacté par la pandémie et le manque de disponibilité des services et des DA.

- ⇒ Le projet a pu s'appuyer sur : Une bonne implication des DA lors des réunions de préparation et une bonne aptitude à motiver leurs équipes ;
- ⇒ Une bonne motivation et participation des équipes dans le projet ;
- ⇒ Un projet novateur en termes de synergie entre SSM d'un même territoire ;
- ⇒ Une meilleure connaissance réciproque des services à travers les actions déjà menées ;
- ⇒ La planification d'actions concrètes qui mèneront à encore plus de synergies entre les services au bénéfice des patients (groupe de travail sur des thématiques précises, partage d'expertise, organisation de journée d'interconnaissance avec apports cliniques, etc.) ;
- ⇒ Par contre : Un besoin en temps considérable tant de la part des DA que des équipes pour pouvoir s'impliquer correctement (en lien avec la priorisation des objectifs dans les différents SSM) ;
- ⇒ Une certaine dépendance du projet envers le CRÉSaM. Une demande de subside pour un chargé de projet a déjà été faite mais refusée, elle sera renouvelée en 2021. Ceci afin de pouvoir dégager plus de temps de travail pour les différents aspects du projet. Un transfert

des compétences du CRéSaM vers le groupe des DA est également envisagé afin de leur permettre de travailler en autonomie.

Perspectives 2021

Les objectifs ont été fixés comme suit :

- Présentation des plans d'action réalisés par les GT ;
- Choix des actions à réaliser ;
- Constitution des groupes ;
- Lancement des groupes sur la réalisation des plans d'actions mettant en œuvre des synergies entre les services ;
- Autonomisation des DA et transmission des outils dans le cadre du projet avec un appui plus ponctuel du CRéSaM.

Enquête mesurant l'impact du CRéSaM auprès des SSM

Coordination

Maxime Résibois

Objectifs

Évaluer l'impact des actions du CRéSaM ainsi que les attentes et besoins des travailleur·euse·s en SSM quant au développement et à l'évolution de nos projets.

Focus 2020

- Public visé :
 - o Le CRéSaM, les SSM wallons, l'Autorité régionale ;
- Travail exploratoire :
 - o Six entretiens téléphoniques dans le cadre des pré-tests, ainsi que des dizaines d'appels aux SSM pour connaître le nombre de travailleur·euse·s par service, chaque travailleur·euse étant invité.e à compléter le questionnaire individuellement ;
- Réunions : En plus d'un certain nombre de réunions informelles en présentiel puis en distanciel, plusieurs réunions formelles ont été organisées en 2020 :
 - o Réunions avec la FéWaSSM afin qu'elle puisse relayer l'invitation à répondre à l'enquête (13/01/2020) et pour présenter les résultats (08/12/2020) ;
 - o Réunions internes sur le pré-test et le lancement de l'enquête en tant que telle (21/01/2020), sur l'opérationnalisation de l'envoi de questionnaires (22-24/01/2020), sur la présentation et discussion des premiers résultats ainsi que d'analyses complémentaires à réaliser (23/03/2020) et présentation des résultats lors du séminaire annuel d'équipe (29/06/2020).
- Diffusion :
 - o En plus de sa version électronique, le questionnaire a été déposé ou envoyé par La Poste à plus de 1000 travailleur·euse·s de SSM à l'adresse de leur SSM.
- Participation :
 - o Trois-cent vingt-huit questionnaires ont été remplis (dont 269 en version papier).
- Ressources nécessaires :
 - o Un responsable de projets à temps-partiel ;
 - o L'expertise et l'appui de deux responsables de projets, du secrétariat, ainsi que de la direction ;
 - o L'aide de cinq travailleur·euse·s en SSM pour le pré-test du questionnaire, des DA pour la communication des questionnaires à chaque travailleur·euse et la participation de ces travailleur·euse·s à l'enquête ;
 - o Un ordinateur possédant une licence Microsoft Office pour la réalisation du questionnaire papier, une licence NVivo pour l'analyse qualitative, et le logiciel d'analyse quantitative R ;
 - o Un abonnement à LimeSurvey pour le questionnaire en ligne ;
 - o Un contrat avec B-Post pour le retour des questionnaires papier via des enveloppes préaffranchies (formule « MaxiResponse ECO »).
- Réalisations
 - o Pré-test du questionnaire en ligne par cinq travailleur·euse·s en SSM ;
 - o Diffusion des questionnaires papier dans chaque SSM pour chaque travailleur·euse ;
 - o Récolte, encodage, et analyse des réponses ;

- Présentation des résultats lors du séminaire d'équipe ainsi qu'à la FéWaSSM (08/12/2020) ;
- Rédaction du squelette du rapport.

Éléments d'évaluation

- ⇒ Le questionnaire a été rempli par environ 1/3 des personnes contactées, ce qui est une moyenne satisfaisante pour ce genre de démarche ; parmi ces répondants, certains ne connaissent que très peu, voire pas du tout le CRéSaM.
- ⇒ Les réponses sont globalement cohérentes entre elles et nous semblent pertinentes au regard de l'objet de l'enquête.
- ⇒ Une série de conclusions ont pu en être tirées et font déjà l'objet de groupes de travail au sein du CRéSaM.
- ⇒ Les résultats de l'enquête nous donnent des indications très utiles qui nous permettront de faire évoluer les projets à destination des SSM.
- ⇒ Les attentes des SSM envers le CRéSaM et les suggestions de thématiques dont le CRéSaM pourrait se saisir sont très nombreuses. Il sera nécessaire de prioriser les axes de travail à développer.
- ⇒ L'enquête montre par ailleurs que les nouveaux travailleurs connaissent encore trop peu le CRéSaM, ce qui doit nous encourager à rendre davantage encore visibles les projets menés.

Perspectives 2021

Le rapport final est en cours de rédaction et devrait paraître dans le courant de 2021.

Un travail de priorisation des axes de travail à développer sera également réalisé.

Annexe

PowerPoint de présentation des résultats :

https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2021/03/RA2020_Enquete-SSM_MR_Presentation_FeWaSSM_8_Decembre_2020.pdf

Réponse aux demandes des acteurs hors SSM

Il s'agit des demandes portées par des acteurs hors SSM adressées au CRéSaM en 2020. Ce paragraphe en donne une vue d'ensemble. Il faut savoir que certaines d'entre elles ont fait l'objet d'un nouveau projet repris dans la présentation des projets du présent rapport, par ex., le projet sur l'accueil de la demande et la saturation de l'offre.

Focus 2020

- Nombre de demandes : 127 (contre 107 en 2019).
- Origine des demandes :
 - Responsables politiques ; Administrations, Palais ; Membres du CRéSaM ; Universités ; KCE ; Fondation Roi Baudouin ; Institutions du terrain ; Professionnels ; Usagers ; Proches d'usagers ; Associations d'usagers ; Partenaires européens ; Médias ; Etudiants ; etc.
- Types de demandes:
 - o demandes de collaborations ;
 - o demandes de participation à des réunions ;
 - o demandes de formations ou de supervisions d'équipes ;
 - o recherche de coordonnées de services ou de professionnels ;
 - o demandes d'aide personnelle ou pour l'entourage ;
 - o demandes d'interviews, d'interventions publiques ;
 - o autres demandes diverses : stage, diffusions d'informations, documentation,...
- Thématiques :

Les thématiques, adressées à un centre de référence généraliste, sont forcément assez diverses, en lien direct avec la crise sanitaire ou plus générales. On retrouve notamment des demandes portant sur :

 - o des informations sur la Covid-19 et les aides proposées ;
 - o la santé mentale de la petite enfance et des jeunes dans le contexte de la crise ;
 - o les usages des nouvelles technologies en santé mentale ;
 - o le décrochage scolaire ;
 - o la précarité ;
 - o les violences sexuelles ;
 - o le burnout ;
 - o la participation des enfants et adolescents dans la prise en charge ;
 - o la première ligne.

Éléments d'évaluation

- ⇒ Toute les demandes ont été analysées et ont reçu une réponse.
- ⇒ Une demande a fait l'objet d'un nouveau projet (l'accueil en SSM et la saturation de l'offre).
- ⇒ Toutes les demandes liées au contexte de pandémie, qu'elles proviennent de l'Autorité régionale, des SSM ou d'autres acteurs ont entraîné une importante réorientation des activités du CRéSaM en 2020 : mise entre parenthèse ou au ralenti de la plupart des projets au profit du développement de nouveaux projets qui tiennent compte du contexte de pandémie, tant sur le fond (contenu à travailler) que sur la forme (modalités de travail).

Perspectives 2021

Le CRéSaM reste ouvert aux demandes qui lui sont adressées qui permettent de faire le point sur les préoccupations du secteur et des acteurs et d'orienter ou de développer ses projets.

Recherches et développement de projets

Le Conseil Scientifique du CRéSaM

Coordination

Pascal Minotte

Objectifs

Le Conseil Scientifique (CSc) est un organe consultatif pérenne constitué d'une quinzaine de chercheurs et de professeurs d'université (et de centres de recherche assimilés) choisis pour leur expertise dans le domaine de la santé mentale.

Il a pour objectif :

- de faire émerger les enjeux clés de questions en lien avec les projets travaillés par les Responsables de Projets (RP) du CRéSaM, en installant un espace de dialogue, réunissant différentes disciplines et sensibilités ;
- de créer un lieu de réflexivité connecté à l'actualité scientifique, qui pourra inspirer les RP dans la réalisation de leurs projets, mais aussi l'ensemble du secteur à travers des publications diffusées plus largement.

Concrètement, en plus de nourrir les travaux des responsables de projets, les débats du CSc feront l'objet de publications accessibles aux professionnels du secteur de la santé mentale et des secteurs connexes.

Focus 2020

- Composition : Le Conseil Scientifique (CSc) est constitué de 14 membres sur base des critères suivants :
 - o Des spécialistes issus de différentes disciplines telles que la psychologie, la psychiatrie, la sociologie, la santé publique, l'anthropologie, la philosophie, l'économie, etc.
 - o Autant de femmes que d'hommes,
 - o Des experts issus des différentes universités de Belgique francophones,
 - o Un membre du Conseil d'Administration (CA) du CRéSaM qui pourra ainsi faire le lien entre les deux instances.

Voir composition p. 16.

- Réalisations :
 - o Une réunion plénière s'est tenue en distanciel le 23 novembre 2020 avec la présence de 13 membres sur 14. Cette réunion a permis d'acter le mode de fonctionnement du Conseil et d'entamer les débats concernant la thématique actuellement au travail.
 - o Constitution d'un groupe de travail restreint afin de continuer le travail amorcé sur la thématique suivante : le statut et la cohabitation des savoirs issus de la recherche scientifique, des pratiques développées par les professionnels sur le terrain et de la consultation des usagers. Ce groupe de travail a pour mission de proposer un écrit qui devra ensuite être amendé par l'ensemble du conseil.

Éléments d'évaluation

- ⇒ La composition du Conseil Scientifique permettra d'investiguer les thématiques dans l'interdisciplinarité.
- ⇒ Les membres ont pratiquement tous répondu présents pour la réunion plénière.
- ⇒ Le Conseil Scientifique organisera en interne l'évaluation de ses productions puisque les synthèses écrites seront réalisées par des groupes de travail restreints puis relues par l'ensemble des membres qui pourront y apporter des corrections.

⇒ Un processus d'évaluation portant sur l'impact du dispositif sera mis en place dès que la première synthèse sera en passe d'être publiée.

Deux défis seront toutefois à relever :

⇒ Réunir en même temps tous ses membres sachant que, étant donné la nature de leurs activités, ceux-ci ont des emplois du temps très chargé ;

⇒ En lien avec sa composition interdisciplinaire : on sait actuellement que ce croisement des perspectives théoriques est nécessaire, notamment pour produire des recommandations. Cela étant, si le principe est acquis, les façons d'y parvenir ne sont pas simples à mettre en place. Les questions et les angles d'approche familiers aux psys ne sont pas nécessairement celles qui intéresseront les sociologues ou les juristes, etc.

Pour répondre à ces des difficultés, le Conseil Scientifique a décidé que :

⇒ Le nombre des réunions qui réunissent tous ses membres en même temps est limité à deux par an ;

⇒ Les questions mises au travail font d'abord l'objet d'un premier texte rédigé par un sous-groupe composé de membres particulièrement intéressés par celle-ci. Les sous-groupes en question ont tout le loisir de se réunir autant de fois que nécessaire ;

⇒ Le Responsable de projet qui coordonne le Conseil Scientifique met en place différents moyens et méthodologies afin de faciliter le travail des membres : interviews, Delphi, etc.

Répondre aux sollicitations concernant les recherches réalisées au CRéSaM

Petite enfance

- **Participation au comité éditorial de la revue CNMI** (Carnet de Notes sur les Maltraitements Infantiles) :
 - o Participation aux 6 réunions du comité les 27/01, 27/04, 11/05, 8/06, 17/09, 26/11 ;
 - o Participation à la cérémonie (en distanciel) de remise du prix CNMI récompensant un travail de fin d'études de niveau master portant sur la problématique de la maltraitance infantile, le 4/06 ;
 - o Rédaction de l'édito du dernier numéro (publication 2021).

- **Dossier de candidature pour l'appel à projets d'ONE Academy** « Le morcellement des politiques publiques et son impact sur la prise en charge de l'enfant et l'effectivité de ses droits » :
 - o Défense du projet face au jury le 13/01 ;
 - o Lancement du projet (voir p.75).

L'expérience acquise et le réseau établi dans le cadre du groupe de travail petite enfance a été un atout majeur pour l'obtention de ce projet.

- **Groupe de travail « soins de santé mentale pour les nourrissons » du COMSMEA** :
 - o Candidature envoyée le 21/10 sur base des connaissances du secteur de la petite enfance ;
 - o Participation à la première réunion du groupe de travail le 8/12.

- **Supervision des PEP's (Partenaires Enfants-Parents) de l'ONE** : l'AViQ a sollicité le CRéSaM début 2019 afin de participer à la présentation des résultats d'une enquête réalisée par l'ONE auprès des PEP's à propos des supervisions réalisées par les SSM. Suite à cette rencontre, il a été décidé de réaliser le même type d'enquête auprès des SSM.
L'objectif du projet est de contribuer à l'amélioration du dispositif de supervision des PEP's de l'ONE par les SSM de manière à le rendre davantage encore accessible et cohérent par rapport aux besoins.
Réalizations 2020 :
 - o Analyse des résultats de l'enquête ;
 - o Présentation des résultats à l'AViQ et au service formation de l'ONE.

Le projet a été mis entre parenthèses au vu de la pandémie. Il reprendra dès que possible, avec une présentation plus large des résultats.

Double diagnostic

Le CRéSaM avait l'habitude d'intervenir pour trois heures de cours dans le Certificat interuniversitaire « Double diagnostic » (<https://www.doublediagnostic.be/>). Malheureusement, étant donné le contexte sanitaire, le certificat n'a pas pu être proposé en 2020. En revanche, le CRéSaM a apporté son aide au département de Psychologie de l'UNamur (qui coordonne le certificat) pour la création d'un site internet qui sera bientôt en ligne. Celui-ci permettra aux particuliers et aux professionnels de trouver les services spécialisés en double diagnostic les plus adaptés à leurs besoins et à leur zone géographique. Pour ce projet, en 2020, trois réunions de concertation ont eu lieu avec une représentante du département de psychologie de l'UNamur et des contacts avec des services spécialisés en double diagnostic ont été pris afin de remplir les fiches qui serviront à les décrire sur le site internet. Le projet continue en 2021.

Projet JAVA (Jeunes Adultes/Vieux Adolescents)

Coordination

Alexis Vanderlinden et Claire Bivort

Objectifs

- Améliorer la prise en charge des JAVA (Jeunes Adultes et Vieux Adolescents) en « situation complexe » (dont la problématique se situe à la croisée de différents secteurs tels la santé mentale, le handicap, la protection de l'enfance) au moment crucial de la transition entre l'accompagnement dont ils ont pu bénéficier dans les services pour jeunes en difficultés et les perspectives qui s'offrent à eux à l'âge adulte ;
- Eviter l'exclusion de ces jeunes qui trouvent difficilement une aide correspondant à leurs besoins avec des conséquences qui peuvent se traduire en termes de désinsertion sociale notamment.

Focus 2020

- Public visé :
JAVA - Jeunes Adultes et Vieux Adolescents - en « situation complexe », c'est-à-dire dont la problématique se situe à la croisée de différents secteurs tels la santé mentale, le handicap, la protection de l'enfance.
- Partenaires (en négociation) :
La Coopérative CERA, le Cabinet de Valérie Glatigny (Ministre de l'Aide à la jeunesse à la Fédération Wallonie Bruxelles), le cabinet de Christie Morreale (Ministre de la Santé au gouvernement wallon), la Chaire psychiatrie en transition de l'ULB, la Fondation Roi Baudoin, le Délégué Général aux droits de l'enfant.
- Réalisations :
 - o Participation au « kick-Off » (17/01/2020), au colloque « Quels soins psy pour la transition 16-23 ans » (04/09/2020) et groupe de travail (30/11/2020) de la Chaire psychiatrie en transition 16-23 ans de l'ULB ;
 - o Rédaction de la synthèse du projet ;
 - o Présentation et promotion du projet ;
 - o Rédactions de demandes de subvention.

Éléments d'évaluation

Le projet est élaboré et divers contacts ont été pris avec des personnes ressources du secteur. La recherche de financement commence à porter ses fruits et le projet pourrait bénéficier de 6 financements différents, provenant de secteurs différents. Un projet qui se dessine à l'image des jeunes en « situation complexe » : transversal et à la croisée des secteurs.

Perspectives 2021

- Poursuivre la recherche de financements ;
- Démarrer le projet au 01/07/2021 avec l'étape exploratoire ;
- Créer le groupe consultatif ;
- Lancer l'appel à projets.

Annexe :

Synthèse du projet JAVA

https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2021/03/CRSaM_Projet-JAVA.pdf

Représentation synthétique de l'offre de soins de santé mentale en Wallonie.

Coordination

Renaud Laguesse

Objectifs

- Objectif général : avoir une vue d'ensemble de la santé mentale en Wallonie
- Objectifs opérationnels :
 - o Réaliser un outil présentant de manière structurée et compréhensible l'offre de soins en SM en Wallonie, en établissant les liens entre les différentes structures/acteurs mais aussi avec les autorités et situer la place du CRéSaM. Cette présentation servira également ultérieurement à quantifier l'offre de soins dans les différents secteurs ;
 - o Réaliser un outil présentant des chiffres sur les grandes problématiques de santé mentale en Wallonie.

Focus 2020

- Public visé :
 - o les professionnels de la santé mentale et les professionnels de la première ligne, mais aussi les journalistes et toute personne intéressée de près ou de loin par la SM ;
- Réalisations (dans la suite des travaux réalisés en 2019) :
 - o Finalisation de l'outil web ;
 - o Finalisation des descriptions des catégories de services incluses dans l'offre ;
 - o Finalisation de la page reprenant l'outil de description de l'offre ;
 - o Publication de la page sur le site du CRéSaM (novembre 2020).
- Ressources :
 - o l'équipe du CRéSaM pour les descriptions, la mise en forme, les relectures, etc. Webmaster pour la création de la page sur le site web du CRéSaM.

Éléments d'évaluation

- ⇒ La pyramide est une avancée considérable dans la compréhension des acteurs du champ de la santé mentale en ce sens que les catégories de services n'étaient pas encore recensées et décrites en un seul lieu ;
- ⇒ La pyramide permet de se faire une bonne vue de l'ensemble des catégories de services qui prennent en charge des problèmes de santé mentale en Wallonie ;
- ⇒ L'outil a été salué, bien accueilli et jugé comme utile à plusieurs reprises (retours positifs dans diverses réunions auxquelles participent les RP et la direction du CRéSaM) ;
- ⇒ La page du projet a récolté depuis sa diffusion en novembre et jusqu'au 31 décembre un total de 538 vues uniques et 719 vues cumulées ;
- ⇒ Sa visibilité doit cependant être améliorée pour rendre son utilité plus grande encore ;
- ⇒ Nécessité d'évaluer la consultation de la page du site sur un temps plus long.

Perspectives 2021

Le projet « pyramide » va s'intégrer dans un projet plus global relatif à la visibilité de l'offre de soins, qui sera développé dans le courant de l'année 2021.

L'objectif est de donner une meilleure visibilité de l'offre et d'étoffer le contenu de la page suite aux retours du secteur afin d'en faire une référence en termes de compréhension des intervenants en santé mentale en Wallonie et des questions générales liées à l'offre de soins.

Annexe :

La pyramide : <https://www.cresam.be/pyramide/>

Encourager le développement de pratiques participatives avec les usagers enfants, adolescents et adultes en SSM

Coordination

Alexis Vanderlinden

Objectifs

- Objectif général : développer, en concertation avec les professionnels et les usagers, les pratiques participatives dans le cadre spécifique des SSM.
- Objectifs opérationnels :
 - o Réaliser un travail exploratoire en matière de participation des usagers (analyse de la littérature, recensement des initiatives existantes sur le terrain, etc.) ;
 - o Lancer un appel à projets à destination des SSM pour un accompagnement expérimental de mise en place de pratiques participatives ;
 - o Réaliser une recherche-action en s'inspirant de ces pratiques ;
 - o Diffuser les résultats de la recherche-action à l'ensemble des acteurs de SSM, professionnels et usagers.

Focus 2020

- Public visé :
Usagers (enfants, adolescents et adultes) et professionnels de SSM.
- Réalisations :
 - o Rédaction du document de synthèse des pratiques participatives issues des PSSM 2017 ;
 - o Récolte et première analyse de la littérature ;
 - o Echanges avec l'expert académique : Baptiste Godrie (Canada) ;
 - o Echanges avec des personnes ressources : Anne-Laure Donskoy (Grande-Bretagne) (20-01-2020), les SSM de Charleroi et du centre (27/01/2020), Projet pilote du SPF « participation enfants et adolescents » (31/04/2020), L'Observatoire de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse (07/07/2020), Jeunes et Citoyens (10/09/2021), Unicef Belgique (08/09/2020), etc. ;
 - o Organisation d'une réunion préparatoire rassemblant 10 personnes expertes/ressources au sujet de la participation enfants/adolescents (10/11/2020) ;
 - o Participation au Webinaire « kick-off - participation des enfants et des jeunes, et de leur entourage, en Santé mentale » – projet pilote du SPF (07/12/2020).
- Ressources :
Responsable de projet CRéSaM (1/2 ETP), Expert académique (Baptiste Godrie), littérature belge et internationale, Logiciel Nvivo 11.

Éléments d'évaluation

- ⇒ Le projet vise le développement de pratiques participatives via une méthodologie elle-même très participative, en impliquant des usagers adultes, enfants et adolescents.
- ⇒ De nombreux contacts ont été pris malgré le contexte de crise sanitaire et le CRéSaM est déjà perçu comme ressource pour la thématique de la participation des usagers (adulte, enfants et adolescents) en SM en Wallonie.
- ⇒ L'implication des personnes concernées demande beaucoup de temps et de préparation. Cela nécessite aussi des rencontres en présentiel avant le démarrage du projet. Vu la volonté d'impliquer les personnes concernées (usagers et professionnels de SSM) dans le projet de recherche-action, des rencontres en présentiel sont nécessaires avant le démarrage du projet. Un grand retard a donc été accumulé suite à la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Perspectives 2021

- Réunir le comité d'avis « adulte » et les comités d'avis « enfants et adolescents » ;
- Répondre à l'appel à projet du Fonds Houtman pour obtenir un financement spécifique concernant la participation des jeunes ;
- Rédiger l'appel à projets pour inviter les SSM à poser leur candidature en tant que projet-pilote pour la participation des usagers ;
- Démarrer le travail sur le terrain avec les services retenus.

Observatoire des pratiques

Coordination

Renaud Laguesse

Objectifs

Comprendre et rendre compte des pratiques en santé mentale afin (1) d'améliorer les réponses possibles à la souffrance psychique et (2) les mettre à disposition des intervenants de terrain dans le cadre de leurs pratiques. L'observatoire propose un lieu de contenus, d'échanges et de formation sur des thématiques définies.

Focus 2020

- Public visé :
Les intervenants dont les pratiques s'inscrivent dans le champ de la santé mentale, les usagers et leurs proches ;
- Ressources : l'équipe du CRéSaM, intervenants extérieurs (dont SSM) pour nourrir les webinaires à destination des professionnels, utilisation des outils de visio-conférence (teams et passage à ZOOM).
- Réalisations :
 - o Définition du projet ;
 - o Réalisation d'une fiche projet ;
 - o Programmation des activités ;
 - o Concrétisation des webinaires ;
 - o Post-diffusion des contenus sur une page spécifique du site du CRéSaM.Réunions de travail internes des responsables de projet du CRéSaM les 30/11/2020 et 01/12/2020 ;

Éléments d'évaluation

- ⇒ L'observatoire se nourrit des besoins et des initiatives du terrain évoquées dans les différents groupes et réunions auxquels participent les Responsables de projets du CRéSaM. Il permet de capitaliser et mutualiser les informations.
- ⇒ En 2020, le projet a démarré dans le contexte de la pandémie de la COVID19. Les webinaires ont pris place dans ce contexte et ont abordé des thèmes en lien avec la pandémie (voir p. 50).

Perspectives 2021

Plusieurs webinaire sont d'ores et déjà prévus sur les thématiques suivantes : la téléconsultation avec les enfants, les personnes âgées, les pratiques collectives et la participation des usagers. D'autres thématiques pourront s'ajouter en fonction du contexte et des besoins qui pourraient émaner du terrain.

Annexe :

Fiche projet : <https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2021/03/Fiche-projet-Observatoire-des-pratiques.pdf>

Information / communication / sensibilisation

Appui documentaire – information

Coordination

Delphine Doucet

Objectifs

- Objectif général : Informer les services de santé mentale et les acteurs de santé mentale sur la santé mentale, sur l'offre en santé mentale, sur l'évolution des connaissances relatives aux problématiques et aux pratiques en santé mentale ainsi que sur l'actualité dans le secteur.
- Objectif opérationnel : récolter, mettre à disposition et diffuser la documentation en santé mentale pertinente et utile et répondre aux demandes d'information et de documentation.

Focus 2020

- Public visé : les services de santé mentale, le secteur de la santé mentale, l'Autorité régionale, les partenaires, les membres et l'équipe du CRéSaM et, accessoirement, tout public.
- Ressources :
 - o Internes : contribution des responsables de projets, aide du secrétariat pour l'encodage, soutien de la direction ;
 - o Externes : Internet, informations envoyées spontanément par le secteur, publications du secteur, catalogues des bibliothèques et centres de documentation du secteur, études et ressources de l'équipe, etc.
- Réalisations :
 - o Accueil des demandes d'information/documentation par les responsables de projets, analyse et réponse/réorientation ;
 - o Gestion de la documentation sur place ;
 - o Recherche de nouvelles publications et diffusion à l'interne et dans le rendez-vous littéraire du vendredi, sur la page Facebook du CRéSaM ;
 - o Alimentation de la base de données interne développée via le logiciel Mendeley en publications scientifiques ;
 - o Soutien aux activités de l'asbl Psymages : participation aux CA et AG les 02/03/2020 (CA), 22/06/2020 (CA+AG) ; participation du CRéSaM aux Rencontres « Images Mentales » (Bruxelles du 6 au 14/02/2020) les 12, 13 et 14/02/2020, et alimentation de la base de données de l'association en nouveautés audiovisuelles.

Éléments d'évaluation

- ⇒ Le projet évolue tenant compte de l'évolution du rapport à l'information. Ainsi le rendez-vous littéraire sur la page facebook est davantage en phase avec les modalités actuelles de recherche d'information.
- ⇒ La diffusion des publications à l'interne permet d'outiller utilement les responsables de projets dans la réalisation de leurs projets.
- ⇒ Le partenariat avec l'asbl Psymages, très satisfaite de la collaboration, élargit l'accès à l'information.
- ⇒ Le nombre de demandes de documentation témoigne de cette évolution du rapport à l'information. Vu les outils disponibles, les demandes de documentation stricto sensu ont pratiquement disparu ; d'où la nécessité de poursuivre le déploiement d'autres façons de diffuser de l'information utile et pertinente (notamment via les réseaux sociaux).

Perspectives 2021 :

Poursuite et développement du travail.

Sites Internet : www.cresam.be et www.semaine-sante-mentale.be¹

Coordination

Delphine Doucet

Objectifs

- Objectif général : Informer les services de santé mentale, les acteurs de santé mentale et le tout public sur la santé mentale, sur l'offre en santé mentale, sur l'évolution des connaissances relatives aux problématiques et aux pratiques en santé mentale ainsi que sur l'actualité dans le secteur.
- Objectif opérationnel : informer le public du CRéSaM sur les actualités du CRéSaM et de l'ensemble du secteur.

Focus 2020

- Public visé : SSM, secteur de la santé mentale, Autorité régionale, partenaires, professionnels, membres et équipe du CRéSaM.
- Nombre de personnes touchées :
 - o Utilisateurs du site CRéSaM : 1614 (janvier) – 1513 (juin) – 1745 (décembre) ;
 - o Utilisateurs du site SSAM : 1946 (octobre).
- Pages vues : en 2020, après la page d'accueil, c'est la rubrique « Services de santé mentale » qui est la plus consultée puis la rubrique « Santé mentale » et enfin les coordonnées des SSM.
- Ressources : un responsable de projets et la direction du CRéSaM et, si besoin, l'appui technique du web master « Kiff and Co » à Namur
- Réalisation :
 - o Site CRéSaM
 - Collecte des informations sur l'actualité en santé mentale via différentes sources internes et externes ;
 - Gestion des demandes de diffusion d'informations provenant du secteur ;
 - Traitement de l'information, rédaction des textes et recherche des liens pertinents ;
 - Mise en page des textes via le logiciel de gestion du site ;
 - Intégration d'illustrations dans l'actualité avec les moyens techniques disponibles ;
 - Mise à jour régulière des informations (avec l'aide des responsables de projets) sur les projets du CRéSaM ;
 - Développement de nouvelles rubriques, notamment plusieurs rubriques spéciales Covid-19 (voir p. 58)
 - o Site de la Semaine de la santé mentale: mise en ligne et mise en page du contenu transmis par la coordinatrice de la Semaine.

Éléments d'évaluation

Site CRéSaM

- ⇒ Chaque nouvelle information ou actualité a été mise en ligne dans un bref délai (en moyenne une nouvelle information tous les jours) ;
- ⇒ Mise à jour régulière des rubriques au rythme des activités du CRéSaM ;
- ⇒ Les institutions du secteur communiquent régulièrement et spontanément des demandes de diffusion de leurs actualités (en moyenne 5 demandes spontanées par semaine) ;
- ⇒ Retours positifs du public qui visite le site.

Site SSAM

- ⇒ Le contenu concernant l'édition 2020 de la Semaine a été mis en ligne.

¹ Voir aussi SSAM, p. 47

Perspectives 2021

- Poursuite du travail sur les sites dans la continuité ;
- Le site en ligne depuis déjà quelques années et l'évolution du travail au sein du CRéSaM demandaient un travail de réorganisation du contenu et des rubriques. Il a débuté fin 2020 et se poursuivra en 2021. De nouvelles rubriques seront aussi développées comme, notamment, une rubrique « Observatoire des pratiques en santé mentale » reprenant notamment toutes les vidéos et webinaires déjà réalisés par le CRéSaM.

Annexe :

Statistiques – nombre d'utilisateurs : <https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2021/03/annexe-site-ra-2020.pdf>

Courrier du CRéSaM

Coordination

Delphine Doucet

Objectifs

- Objectif général : Informer les services de santé mentale et les acteurs de santé mentale sur la santé mentale, sur l'offre en santé mentale, sur l'évolution des connaissances relatives aux problématiques et aux pratiques en santé mentale ainsi que sur l'actualité dans le secteur.
- Objectif opérationnel : informer le public du CRéSaM sur les actualités du CRéSaM et de l'ensemble du secteur.

Focus 2020

- Public visé : SSM, secteur de la santé mentale, Autorité régionale, partenaires, professionnels, membres et équipe du CRéSaM.
- Nombre de personnes touchées : les inscrits au Courrier : 1024 en décembre 2020.
- Ressources : un responsable de projets et la direction du CRéSaM et, si besoin, l'appui technique du web master « Kiff and Co ».
- Etapes de réalisation :
 - o Récolte de l'actualité en santé mentale via Internet, les publications du secteur, la documentation sur place, les informations envoyées spontanément par le secteur, les études et ressources de l'équipe ;
 - o Traitement de l'information : rédaction de textes, recherche de liens pertinents et d'images, mise en page des textes via le logiciel de gestion ;
 - o Envoi du Courrier le 3ème mardi du mois ;
 - o Tenue à jour de la liste des abonnés.

Éléments d'évaluation

- ⇒ Les 12 courriers du CRéSaM ont été produits et diffusés aux dates prévues ;
- ⇒ Le nombre d'abonnés augmente chaque année. En 2020, on compte : 960 abonnés en janvier et 1024 en décembre (666 en janvier 2019 et 954 en décembre 2019) ;
- ⇒ Les professionnels du secteur font régulièrement appel au CRéSaM pour diffuser leurs actualités via les courriers ;
- ⇒ Des retours positifs arrivent régulièrement.

Perspectives 2021

La réalisation et la diffusion du Courrier du CRéSaM se poursuivra dans la continuité.

Réseaux sociaux

Coordination

Audrey Crucifix

Objectifs

- Objectif général : Informer les services de santé mentale, les acteurs de santé mentale et le tout public sur la santé mentale, sur l'offre en santé mentale, sur l'évolution des connaissances relatives aux problématiques et aux pratiques en santé mentale ainsi que sur l'actualité dans le secteur.
- Objectif opérationnel : informer le public du CRéSaM sur les actualités du CRéSaM et de l'ensemble du secteur.

Focus 2020

- Le CRéSaM est présent sur trois réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn et Youtube.
- Public visé :
 - SSM, secteur de la santé mentale et secteurs connexes, Autorité régionale, partenaires, membres et équipe du CRéSaM, tout public.
- Nombre de personnes touchées :
 - o la page Facebook compte 1000 abonnés en décembre 2020 ;
 - o La page LinkedIn compte 600 abonnés à la même date.
- Ressources : un responsable de projets.
- Réalisations :
 - o Récolte des actualités des projets de l'équipe CRéSaM, mais également de l'actualité en santé mentale via Internet, les demandes de diffusion d'information de nos partenaires, les publications du secteur, la recherche de nouvelles parutions pour le « Rendez-vous littéraire » qui est diffusé chaque vendredi. Traitement de l'information : rédaction de textes, recherche de liens pertinents et d'images et envois ;
 - o Envoi de deux informations sur notre page Facebook par semaine (en moyenne) et envoi d'informations sur notre page LinkedIn une fois toutes les deux semaines ;
 - o Le compte Youtube a été alimenté principalement par les conférences en ligne diffusées lors de la Semaine de la santé mentale.

Éléments d'évaluation

- ⇒ Le nombre d'abonnés sur Facebook et sur LinkedIn ne cesse de croître d'année en année. Ces deux outils sont devenus une vitrine importante pour les travaux et actualités du CRéSaM et du secteur de la santé mentale en général. Sur la page Facebook, le nombre de partage de l'information et le nombre de vues des informations se multiplient également. Par exemple, la publication en date du 31 mars « Pour solliciter de l'aide » a été vue par 7081 personnes et a été partagée 81 fois ;
- ⇒ Les acteurs du secteur santé mentale nous demandent régulièrement de diffuser leurs informations sur nos réseaux sociaux.

Perspectives 2021

Renforcer la présence du CRéSaM sur Youtube en centralisant toutes les vidéos déjà réalisées qui seront publiées dans la nouvelle rubrique « Observatoire des pratiques en santé mentale ».

Contact avec les médias

Coordination
Audrey Crucifix

Projet « Médias & Santé mentale »

Objectif

Initié en 2019 et soutenu par la FRB, ce projet cherche à soutenir le développement d'une communication nuancée et non stigmatisante autour des troubles psychiques par les médias.

Focus 2020

- Public visé : Journalistes francophones belges
- Réalisations : le travail s'est poursuivi en 2020 avec de nouvelles rencontres avec les rédactions :
 - o En Marche – Mutualités Chrétiennes (22 janvier 2020) ;
 - o RTBF (22 janvier 2020) ;
 - o RTL (30 janvier 2020) ;
 - o Antenne Centre (6 février 2020) ;
 - o Canal Zoom (3 mars 2020) ;
 - o L'Avenir, rédaction nationale (9 mars 2020).

Éléments d'évaluation

- ⇒ Au total, 47 journalistes ont été rencontrés ; il est fort probable que ces rencontres ont fait tache d'huile auprès d'autres journalistes (par exemple, suite aux rencontres avec les rédactions de RTL et de la RTBF, une note a circulé dans les deux rédactions et a été communiquée à toutes les rédactions des deux grands groupes => les informations ont vraisemblablement été transmises à plus de 1000 personnes), notamment grâce aux affiches réalisées par le CRéSaM, aux notes rédigées par les journalistes présents pour les autres rédactions, à la communication élaborée par l'Association des Journalistes Professionnels ;
- ⇒ Les journalistes ont apprécié ces rencontres et se sont montrés très intéressés par les contenus abordés, avec le souhait d'en savoir plus à différents niveaux (exemple de retour d'une journaliste suite à une rencontre : « Je regrette juste de ne pas avoir travaillé avec vous avant ! J'ai mis au moins trois sujets dans ma liste de propositions à soumettre à notre rédactrice en chef ») ;
- ⇒ Une des difficultés est de toucher un maximum de rédactions et journalistes ; les rencontres ont permis de sensibiliser une partie des journalistes ;
- ⇒ En raison du coronavirus, à la mi-mars 2020, la prise de contact et l'organisation des rencontres avec d'autres rédactions ont été interrompues ;
- ⇒ Il reste difficile de mesurer l'impact du projet sur la façon dont la santé mentale est abordée dans les médias. Il a vraisemblablement eu un impact sur le nombre de sujets traitant de SM et la façon de l'aborder, mais il serait difficile d'identifier ce qui est réellement lié au projet d'autres facteurs, notamment de ce qui est lié à l'impact de la pandémie, dont on sait qu'elle a mis à l'avant-plan le sujet de la santé mentale.

Sollicitations des/par les médias

Objectifs

Se faire connaître et répondre aux demandes d'interview des médias, dans le but d'amener les journalistes à communiquer sur la santé mentale de manière nuancée et non stigmatisante, et de sensibiliser le grand public à ces questions.

Focus 2020

- Public visé : Tout type de médias, presse écrite et audiovisuelle, nationale et locale, média d'investigation, médias d'information, presse féminine, etc.
- De nombreuses demandes d'interviews de différents médias sont ainsi parvenues à l'équipe CRéSaM en 2020, notamment :
 - o 3 mars et 7 mai : interview pour le magazine « Médor » ;
 - o 27 avril : ITW C. Bontemps pour un article dans éduca santé sur les PSE (P. Gruber) ;
 - o 6 mai : [Le stress post-traumatique en embuscade](#) dans : Moustique ;
 - o 11 juin : [« Mon psy en ligne »](#), interview dans Femmes d'Aujourd'hui ;
 - o 16 septembre : [Comment garder le lien](#). Dans : Femmes d'aujourd'hui ;
 - o 28 septembre : [interview sur le plateau de TVCom](#) à propos de la Semaine de la santé mentale ;
 - o 1^{er} octobre : sollicitation pour la rédaction d'un article pour la revue Ethica Clinica sur l'évolution de la santé mentale ces 25 dernières années (C. Bontemps) ;
 - o 14 octobre : interview sur le plateau de la RTBF (La Première) dans l'émission [« Invité dans l'Actu »](#) ;
 - o 16 octobre : interview dans « Le Ligeur » - [« La santé mentale à l'ère du Covid, tou.te.s concerné.e.s. »](#) ;
 - o 19 octobre : interview sur RCF Radio : [« L'impact de la Covid-19 sur la santé mentale »](#) ;
 - o 1^{er} novembre - [Coronavirus : comment éviter de souffrir de ce confinement partiel ?](#) – interview au JT de RTL TVI ;
 - o 6 novembre : ITW C. Bontemps pour un article sur le CRéSaM dans « C'est l'AViQ » ;
 - o 30 novembre : interview sur le plateau de [« Question en Prime » \(RTBF\)](#).
- Trois communiqués de presse ont été réalisés :
 - o 23 juin : communiqué de presse pour la parution de la Note N°4 « Adolescence, médias sociaux & santé mentale » ;
 - o 12 juillet et 10 septembre : communiqué de presse pour annoncer la Semaine de la santé mentale 2020.
- Une partie du grand public a été touchée par l'information : une partie du lectorat des différents magazines (Médor, Femmes d'Aujourd'hui, Moustique,...), les auditeurs de RCF Radio, de la Première, les téléspectateurs du JT de RTL, etc.
- Réalisation : chaque nouvelle demande est traitée par la chargée de communication puis discutée en réunion d'équipe. Une personne répond à l'interview en fonction de son champ d'expertise et de la demande du journaliste ou la demande est réorientée vers d'autres experts plus au fait des questions soulevées.

Éléments d'évaluation

- ⇒ Les demandes de la part des journalistes sont en nette augmentation. Ils sont de plus en plus nombreux à nous solliciter, positionnant le CRéSaM comme acteur incontournable et comme source d'informations pour les sujets qui ont trait à la santé mentale.
- ⇒ L'exercice de répondre à une interview n'est pas un exercice facile. Par ailleurs, le résultat final (article, reportage, ...) des interviews échappe en partie à l'interviewé. Afin de s'assurer d'un contenu qui reflète au mieux ce que le CRéSaM souhaite transmettre, il est nécessaire d'être au clair sur les messages clés. L'appui de l'équipe est important dans la préparation des interviews et le débriefing de celles-ci.

Perspectives 2021

Poursuite des contacts avec les médias.

Promotion du CRéSaM

Coordination
Audrey Crucifix

Objectifs

- Objectif général : Informer les services de santé mentale, les acteurs de santé mentale et le tout public sur la santé mentale, sur l'offre en santé mentale, sur l'évolution des connaissances relatives aux problématiques et aux pratiques en santé mentale ainsi que sur l'actualité dans le secteur en soignant la présentation de toutes les productions sortantes.
- Objectif opérationnel : Donner une bonne visibilité aux travaux et productions de l'Asbl. Veiller, à partir des travaux réalisés et des informations collectées, à en communiquer les acquis aux professionnels de la santé mentale, aux services de santé mentale en particulier, aux intervenants de 1ère ligne, aux usagers et proches. Cette communication poursuit des objectifs d'information mais aussi de sensibilisation et rejoint ainsi la mission d'appui du CRéSaM.

Focus 2020

- Une attention est portée sur la réalisation graphique des diverses réalisations du CRéSaM destinées à être diffusées au secteur.
- Public visé : SSM, secteur de la santé mentale, Autorité régionale, partenaires, membres et équipe du CRéSaM, tout public.
- Ressources : un responsable de projets
- Etapes de réalisation :
 - o Centralisation des documents réalisés par le CRéSaM en vue de leur mise en page ;
 - o Travail graphique à partir du logiciel en ligne « Piktochart » ;
 - o Envoi et diffusion au secteur.
- Quelques exemples de mises en pages :
 - o Notes de l'Observatoire « Vies Numériques » - Minotte P., Note n°4 : Adolescence, médias sociaux et santé mentale, juin 2020 ;
 - o L'impact du Covid-19 sur notre santé mentale par Catherine De Geynst (mars 2020) ;
 - o L'appel à projets pour le Reintegration Award 2020 ;
 - o Le programme de la Semaine de la santé mentale 2020 ;
 - o L'exil à l'épreuve du Covid-19, un article rédigé par Catherine De Geynst dans le cadre de la Semaine de la santé mentale.

Éléments d'évaluation

- ⇒ Retours positifs sur la réalisation graphique des documents.
- ⇒ Ce travail demande du temps mais ne semble pas toujours prioritaire alors qu'il contribue non seulement à la visibilité de l'ASBL mais aussi et surtout à mettre sous les projecteurs tout ce que promeut l'association. Il est donc important de pouvoir y consacrer davantage de temps.

Perspectives 2021

Poursuite du travail graphique avec une répartition par couleurs en fonction des différentes missions du CRéSaM. Une réflexion sera également menée sur l'actualisation du logo CRéSaM et du logo de la Semaine de la santé mentale.

Afin de renforcer notre visibilité, le CRéSaM réalisera une vidéo de présentation de l'asbl sous format « motion design ».

Semaine de la santé mentale en Wallonie

Coordination

Julie Delbascourt

Objectifs

- Objectifs généraux
 - o Contribuer à faire reconnaître la santé mentale comme un déterminant de la santé ;
 - o Contribuer à l'amélioration de la santé mentale de la population wallonne ;
 - o Participer à la déstigmatisation de la maladie mentale ;
 - o Diminuer les incapacités/invalidités relevant du champ de la santé mentale.
- Objectifs spécifiques
 - o Fédérer les acteurs autour d'évènements dédiés aux questions de santé mentale ;
 - o Diffuser de l'information aux professionnels et au « tout public » ;
 - o Assurer la visibilité de l'offre de soins en matière de santé mentale, en particulier les services de santé mentale ;
 - o Valoriser toute initiative prise en vue de prendre soin de la population.

Focus 2020

- Public visé :
 - o les acteurs de santé mentale identifiés (SSM, hôpital psychiatrique, habitations protégées, équipes mobiles, coordinateurs des PFCSM, coordinateurs des réseaux de soins en santé mentale, associations d'usagers et de proches ;
 - o les acteurs confrontés à des problématiques de santé mentale avec leur public : CPAS, PCS, Forem, acteurs scolaires, intervenants auprès des aînés, aide à la jeunesse, ... ;
 - o le « tout public » défini en 2020 par les activités dédiées à cette catégorie : séances de cinéma en soirée et journées familles le samedi avec Point Culture.

Au total, 2.832 personnes touchées directement par la campagne 2020 dont : 40 participants aux journées familles ; 290 spectateurs lors des séances de cinéma ; 675 participants aux 52 rencontres locales organisées par les divers services dédiés à la santé mentale en Wallonie ; 1827 vues pour les conférences en ligne.

- Ressources :
 - o 1 responsable de projets à temps partiel pour la coordination, avec l'aide de la chargée de communication et la mobilisation de l'ensemble de l'équipe CRÉSaM à certaines étapes spécifiques du projet (animation, co-construction de la campagne) ;
 - o Moyens spécifiques tels : recherches thématiques (articles, publications scientifiques), recherches visuelles pour la communication, perfectionnement audiovisuel (auto-formation et achat matériel) ;
 - o Ce projet bénéficie d'une subvention facultative de la Région wallonne pour les frais spécifiques (Personnel et organisation).
- Réalisations :

Cette campagne s'est co-construite à différents niveaux. Elle a bénéficié de 51 moments de préparation (en présentiel, par mail, visioconférence ou téléphone) :

 - o En interne, concernant les volets suivants : préparation de l'argumentaire et de l'appel à participation, organisation pratique des conférences et journées familles avec le secrétariat (accueil, inscriptions), préparation de la communication avec la responsable communication, préparation des visioconférences avec les animateurs CRÉSaM et le responsable de la technique audiovisuelle ;
 - o En externe : préparation et animation du groupe consultatif dédié à la SSAM (24 partenaires) ; préparation des supports visuels avec le prestataire

externe ; mobilisation des services pour les rencontres locales ; rencontre avec les orateurs pour les visioconférences ; rencontre des professionnels de terrain pour la rédaction des articles thématiques & vidéos ; préparation des séances de cinéma avec la société de diffusion, la réalisatrice et les associations d'usagers et de proches ; préparation des journées familles avec Point Culture Wallonie.

Son évaluation s'est organisée à différents niveaux (5 réunions au total) :

- En interne : avec l'équipe CRéSaM ;
- En externe : avec le groupe consultatif ; les partenaires des séances de cinéma ; Point Culture Wallonie ; évaluation en ligne et appels téléphoniques avec les organisateurs de rencontres locales.

Tout cela a pu s'organiser à partir de l'expérience des années antérieures qui donne aujourd'hui un calendrier bien rodé :

- Sondage du groupe consultatif (en externe), de l'équipe et du conseil d'administration du CRéSaM pour définir la thématique 2020 ; ensuite rédaction de l'appel à participation (janv-fév) ;
- Lancement de l'appel à participation et mobilisation du secteur (fév-mars-avril) ;
- Constitution du programme complet et accompagnement soutenu des différents organisateurs [rencontres locales ; conférences ; cinéma ; journées familles] ; en parallèle, réalisation des supports visuels propres à chaque campagne (avril-mai-juin) ;
- Premières annonces du programme (juin-juillet) ;
- Large diffusion de la programmation définitive et briefing de l'équipe CRéSaM afin de couvrir la Semaine dans son ensemble (août-sept) ;
- Semaine de la santé mentale en Wallonie du 10/10/2020 au 17/10/2020 ;
- Evaluation de la Semaine ;
- Mise en route pour la campagne 2021 (sondage thématique) (nov-dec).

Éléments d'évaluation

- ⇒ De plus en plus de personnes sont touchées par la campagne « Semaine de la santé mentale ».
- ⇒ Le « virage forcé » au numérique a permis de développer des supports de sensibilisation/formation à la santé mentale qui ont eu le succès escompté et dont le CRéSaM pourra se saisir davantage lors des prochaines campagnes.
- ⇒ La constitution, pour la première fois, d'un groupe consultatif dédié à la Semaine a connu un grand succès puisque 24 partenaires de tous horizons ont répondu à l'appel de façon volontaire, signe de l'enthousiasme et de la volonté croissante des acteurs de terrain de faire vivre cette Semaine de la santé mentale !
- ⇒ La visibilité de la Semaine dans les médias s'accroît chaque année.
- ⇒ Il reste difficile de fédérer les acteurs de santé mentale dans toute leur diversité pour que tous aient conscience qu'ils peuvent faire la différence en matière de bonne santé mentale et de mieux-être : acteurs identifiés « santé mentale », acteurs de première ligne, associations d'usagers et de proches, employeurs, associations culturelles, sportives, élus, administrations et citoyens.
- ⇒ Difficile également de développer un discours non stigmatisant sur les problématiques de santé mentale sans pour autant invisibiliser les personnes vivant déjà avec des problématiques importantes de santé mentale (déstigmatiser-dédramatiser sans pour autant banaliser).

Perspectives 2021

Si nous pouvons tous être acteurs de santé mentale, il s'agit aussi de mieux faire connaître la contribution spécifique des acteurs de santé mentale à la bonne santé mentale de la population. Cela passe par une meilleure visibilité de l'offre de soins en santé mentale ; et cette question de la visibilité

de l'offre devra se penser avec l'ensemble des acteurs déjà investis sur ces questions, à tous les niveaux (régional et fédéral). Un nouveau pas sera sans doute à franchir pour que la Semaine puisse contribuer à des évolutions visibles en la matière, tant auprès des professionnels de première ligne que de la population.

Annexes :

- Programme 2020 PDF - https://www.semaine-sante-mentale.be/wp-content/uploads/2020/10/Programme-15-oct_compressed_1pdf.io_.pdf
- Programme en ligne - <https://www.semaine-sante-mentale.be/programme/>
- Rapport d'activités relatif à la subvention octroyée pour ce projet : <https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2021/03/Rapport-dactivites-2019-2020 - SSAM.pdf>

Reintegration Award

Coordination

Audrey Crucifix

Le Reintegration Award soutient depuis 2000 des projets qui permettent aux patients psychiatriques de vivre leur vie dans la communauté et d'y trouver leur place comme tout le monde. Les Awards sont organisés par le CRéSaM depuis 2008 et ce, pour la Wallonie et la partie francophone de Bruxelles. Ils bénéficient du soutien financier d'Eli Lilly, SA.

L'objectif poursuivi est d'encourager et de valoriser les initiatives qui participent à la déstigmatisation du trouble mental et à la réhabilitation des personnes souffrant d'un trouble psychique.

En raison de la pandémie de Covid-19, l'édition 2020 initialement prévue le 19 mai 2020 a été reportée au mois de mars 2021.

Projets spécifiques développés dans le cadre de la pandémie

Appui aux SSM et acteurs de santé mentale

Appui spécifique aux SSM

Coordination

Marie Lambert

Objectifs

- Objectif général : apporter un appui aux SSM en période de pandémie.
- Objectifs opérationnels :
 - o Outiller les SSM afin de leur permettre d'adapter leur offre aux besoins de la population, tenant compte des contraintes liées à la crise sanitaire ;
 - o Soutenir les DA de SSM en leur offrant un espace d'échange récurrent entre pairs.

Focus 2020

- Public visé : SSM (et autres acteurs en SM pour les webinaires) ;
- Ressources : responsables de projets, experts thématiques.
- Réalisations :
 - Webinaires (conférence suivie d'échanges via le chat) :
 - 2 webinaires (conférence suivie d'échanges via le chat) « formation à la téléconsultation » les 31 mars et 2 avril, assurés par Yann Leroux, expert rompu à cette pratique ; 270 professionnels ont suivi ces webinaires en live, et plus d'une centaine les ont regardés depuis ;
 - 2 webinaires « Ecouter, accompagner et orienter les professionnels de l'aide et du soin durant la crise sanitaire » les 9/04 et 16/04), assurés par Crisalyence (Delphine Pennewaert et Françoise Legros), un duo d'intervenantes formées en psychologie de crise et en victimologie, pour soutenir les SSM qui se sont engagés dans la ligne verte d'écoute téléphonique aux soignants ; 170 personnes ont suivi le webinaire (+ les podcasts).
 - Organisation :
 - o recherche d'intervenants experts ;
 - o construction du contenu ;
 - o réunions de préparation techniques ;
 - o envoi des invitations via les canaux de communication du CRéSaM (courrier, site, réseaux sociaux) ;
 - o animation des webinaires et backup technique.
 - Interventions des directions administratives de SSM (DA) :
 - 6 séances se sont déroulées les 8/05, 4/06, 23/06, 22/09, 29/10, 7/12.
 - Au total ce sont 24 DA différents qui ont participé à l'une ou l'autre de ces réunions, avec une moyenne de 8 participants par rencontre.
 - Organisation :
 - o mails d'invitation aux DA ;
 - o backup technique ;
 - o animation des interventions ;
 - o rédaction des PV.

Éléments d'évaluation

- ⇒ Les différentes modalités d'appui ont été utilisées par un grand nombre d'acteurs. Le distanciel a permis d'atteindre un plus grand nombre de participants qu'en présentiel.
- ⇒ Le distanciel a toutefois ses limites. Les moments informels notamment n'ont pas été possibles, or on sait tout l'intérêt qu'ils comportent en termes d'écoute des besoins, d'échanges entre pairs, ...

Perspectives 2021

Les interventions à destination des DA de SSM vont se poursuivre, en distanciel dans un 1^{er} temps, puis à évaluer en fonction des attentes.

De nouveaux webinaires seront construits dans le cadre de l'observatoire des pratiques inspirantes.

La mission d'appui aux SSM se poursuivra en 2021 et prendra les contours que permettra l'évolution de la crise sanitaire.

Annexes :

Invitations aux webinaires :

- [Téléconsultation ? - Webinaire du CRéSaM - CRéSaM \(cresam.be\)](https://www.cresam.be)
- <https://www.cresam.be/accompagner-les-professionnels-de-laide-et-du-soin-durant-la-crise-sanitaire/>

Accompagnement du numéro vert 1718 (Task force Santé mentale en Wallonie)

Coordination

Christiane Bontemps, Directrice et Julie Delbascourt, Responsable de projets

Objectifs

L'accompagnement du numéro vert 1718 a pour objectif de permettre aux écoutants de ce numéro d'orienter au mieux les appelants vers les ressources nécessaires en fonction de leurs besoins.

Le CRéSaM a participé aux réunions de la Task force avec pour objectif :

- d'apporter son expertise sur l'offre de santé mentale en Wallonie, en particulier les SSM (coordonnées de contact, mise en réseau) ;
- de contribuer à la réalisation de « fiches » d'information destinées au grand public sur le portail <http://luttepauvrete.wallonie.be/> en collaboration avec l'AViQ, ainsi que des fiches destinées à un usage interne (destinées à l'équipe du RWLP venue en soutien aux répondants du 1718) ;
- d'alimenter le plus utilement possible les discussions afférentes aux questions de santé mentale lorsque celles-ci se présentaient au sein de la Task force (ressources, mise en réseau, infos).

Focus 2020

- Public visé : appelants du numéro vert 1718 dans une situation d'urgence sociale et psychologique ;
- Participation à 9 réunions programmées par la Task force Santé mentale en Wallonie : 31/03/2020 ; 09/04/2020 ; 16/04/2020 ; 23/04/2020 ; 30/04/2020 ; 14/05/2020 ; 28/05 ; 11/06 ; 26/08/2020 ; 28/09/2020 ;
- Ressources : responsable de projet et direction.

Éléments d'évaluation

- ⇒ D'une part, à court terme, les appelants en situation de détresse psychologique et sociale ont pu trouver un accompagnement psychologique grâce à l'intervention des acteurs de santé mentale (SSM et hôpital psychiatrique, sollicités par l'intermédiaire du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, membre de la Task force).
- ⇒ D'autre part, ces réunions ont permis une meilleure connaissance (mise en réseau) d'acteurs qui ne se côtoyaient pas forcément au sein d'un même groupe de travail auparavant : CRéSaM, RWLP, Fédération des CPAS, etc. avec le SPW, l'AViQ et le cabinet de la ministre de la santé.
- ⇒ L'enchevêtrement des situations d'urgence sociale et psychologique amène les personnes concernées et les intervenants à devoir dénouer des nœuds qui restent parfois inextricables. Les situations relayées par le RWLP et le SPW au sein de la Task force révèlent qu'un travail important reste à réaliser quant à l'information sur les services de santé mentale et la déstigmatisation, auprès du grand public et plus spécifiquement auprès des publics fragilisés (fracture numérique, sociale, isolement, honte), ainsi qu'auprès des professionnels de première ligne (ici plus spécifiquement issus de l'action sociale).

Accompagnement du renforcement des soins de santé mentale dans le cadre du plan « Get up Wallonia »

Coordination

Christiane Bontemps

Objectifs

Contribuer en tant que Centre de référence en santé mentale au monitoring du renforcement dans le cadre du « Get Up Wallonia ».

Focus 2020

- Public visé : les services ayant bénéficié d'un renforcement dans le cadre du « Get Up Wallonia » (SSM, SPAD, CMI, services assuétudes ambulatoires, plateformes de soins palliatifs).
- Réalisations :
 - Secrétariat du Comité de pilotage transversal (du monitoring du renforcement du secteur (6 réunions les 27/05, 5/06, 26/06, 13/07, 27/08, 2/10, 27/11), piloté par le Cabinet - Christiane Bontemps et Marie Lambert ;
 - Participation au Comité d'accompagnement sectoriel SM en charge de définir les indicateurs et leurs modalités d'enregistrement pour le monitoring : 5 réunions (2/07, 23/07, 12/08, 2/09, 1/10, 9/10, 10/11, 25/11, 9/12) – Marie Lambert et Christiane Bontemps ;
 - Participation aux rencontres portant sur la coordination des interventions en MR/MRS (4 réunions, les 30/07, 19/08, 02/09 et 07/10) – Christiane Bontemps et Renaud Laguesse.Les participants à ces différentes réunions sont issus des différents secteurs et services concernés. Leur nombre varie entre 10 et 30.
- Ressources : responsable de projets et direction.

Éléments d'évaluation

- ⇒ Le dispositif est resté actif tout au long de l'année et a permis que soient réunis autour de la table un grand nombre d'acteurs issus de secteurs très variés, concernés par les questions de santé mentale.
- ⇒ De nouveaux partenariats ont émergé / se sont renforcés dans ce cadre, en particulier autour des interventions en MR / MRS, avec la participation de représentants de ces institutions mais aussi notamment celle des plateformes de soins palliatifs et autres structures d'aide.
- ⇒ Au-delà de l'objectif visé par le Cabinet, ce projet a également permis au CRéSaM d'être au plus près des préoccupations du terrain, de contribuer aux réflexions sur les enjeux de santé mentale, et de se faire une place auprès de tous les acteurs concernés par le projet.
- ⇒ La définition des indicateurs et de la façon dont ils allaient pouvoir être récoltés a soulevé les enjeux du recueil et de l'analyse des données, au sein de chaque secteur et de façon transversale aux différents secteurs.
- ⇒ S'est également posée de façon accrue la nécessité (et la difficulté parfois) de coordonner les interventions portées par différents acteurs.

Perspectives 2021

Le dispositif est maintenu de façon à assurer le suivi du renforcement du secteur et des préoccupations liées au contexte de crise et à ses conséquences.

Le rôle du CRéSaM par rapport à l'analyse des données dans le cadre du monitoring est à définir.

Recherches et développement de projets

Etat des lieux des recherches réalisées sur le contexte Covid et son impact sur la santé mentale et sur les pratiques

Coordination

Maxime Résibois

Objectifs

Objectif général : comprendre l'impact de la pandémie sur la santé mentale de la population.

Objectifs opérationnels :

- Récolter un maximum d'informations auprès des chercheurs nationaux et internationaux ainsi que des différentes autorités de tutelle des secteurs concernés ;
- Recouper les différents travaux disponibles ;
- Exploiter ces informations pour alimenter les rapports en préparation au sein de différents groupes de travail officiels et répondre aux questions adressées au CRéSaM.

Focus 2020

- Public visé : les professionnels de SM, les professionnels en lien avec la crise COVID, les autorités publiques, le tout public.
- Réalisations :
 - Afin de donner une première réponse aux questions régulièrement envoyées au CRéSaM, plus de 100 recherches portant sur l'impact du COVID sur la santé mentale (au sens large) ont été listées et résumées lorsque c'était possible ;
 - Participation au Conseil Supérieur de la Santé 9610 portant sur ce thème précis à partir de fin 2020 :
 - 5 réunions les 09/10/2020, 29/10/2020, 26/11/2020, 04/12/2020, et 11/12/2020 via la plateforme Microsoft Teams avec le groupe, composé de chercheurs et chercheuses de plusieurs universités, ainsi que de représentantes et représentants de différentes organisations publiques ou privées actives dans le domaine de la santé mentale ;
 - Rôle actif dans la recherche Delphi menée par le groupe auprès des professionnels, des usagers et des proches d'usagers en santé mentale ; les résultats et conclusions de cette recherche ont également été intégrés à la révision de l'avis qui sera publiée début 2021 ;
 - Organisation de la première rencontre (09/12/2020) du sous-groupe chargé de répertorier et mettre à jour les données des études nationales afin d'en faire un chapitre complet pour la révision de l'avis qui aura lieu courant 2021. Ce sous-groupe est composé d'une secrétaire du CSS, de chercheurs de la VUB, et de chercheurs de l'UCLouvain.
- Ressources :
 - Un responsable de projets expert en recherches en sciences psychologiques à temps-partiel ;
 - Un ordinateur possédant une licence Microsoft Office et l'application Mendeley pour le recueil d'information et la participation aux réunions.

Éléments d'évaluation

- ⇒ Ce travail a permis d'alimenter divers projets portés par le CRéSaM (audition au Parlement wallon, articles dans le cadre de la Semaine de la santé mentale, etc.).

- ⇒ Les recherches internationales répertoriées dans le cadre des travaux du CSS ont notamment servi à Elke Van Hoof, coordinatrice, à alimenter les conférences interministérielles, ou la rédaction de la révision de l'avis publié au mois de mai, révision qui sera publiée début 2021.
- ⇒ La motivation et le dynamisme du groupe qui a repris ces recherches ainsi que la richesse des échanges au sein du CSS ont été des facteurs facilitants pour l'atteinte des objectifs.
- ⇒ Les informations répertoriées ayant été utilisées à de multiples occasions dans différents contextes, il est impossible d'établir le nombre exact de personnes touchées, ni leur type, si ce n'est de préciser que cela a bénéficié tant aux professionnels de la santé mentale qu'aux usagers, ainsi qu'aux professionnels en lien avec la crise de la COVID en général, voire, indirectement, au tout public.
- ⇒ L'encodage des informations a toutefois dû être recommencé à plusieurs reprises de manière à le rendre plus exploitable, ce qui est frustrant mais difficilement évitable dans un contexte où la forme qu'allait prendre ce travail n'était pas d'emblée prévisible.

Perspectives 2021

Les connaissances évoluant en permanence, ce travail commencé en 2020 se poursuivra en 2021, avec les objectifs suivants : continuer à répondre aux questions adressées au CRÉSaM en lien avec cette thématique, participer à la finalisation de la révision de l'avis du CSS 9610 ainsi qu'aux révisions ultérieures, et analyser en détails les données récoltées par les chercheurs belges.

Annexe :

Révision du rapport CSS sur la prise en charge psychosociale pendant la pandémie :
[20210210_css-9610_covid_et_sante_mentale_vweb_1.pdf \(belgium.be\)](#)

Actualisation de l'Offre de soins en santé mentale et assuétudes

Coordination

Christiane Bontemps

Objectifs

- Objectif général : donner une visibilité à l'évolution et l'accessibilité de l'offre de soins en santé mentale et assuétudes en Wallonie en période de pandémie.
- Objectifs opérationnels :
 - o réaliser un état des lieux des adaptations de l'offre de soins en santé mentale et assuétudes en Wallonie en période de pandémie ;
 - o rendre accessible cette actualisation de l'offre à tous les acteurs concernés via une diffusion régulière et centralisée.

Focus 2020

- Public visé : l
Les services / institutions du secteur de la santé mentale et les acteurs de première ligne.
- Partenaires :
AViQ, Cabinet Morreale, SPF Santé publique, CRéSaM, CREPS, Plates-formes de concertation en santé mentale, Réseaux Enfants/Ados, Réseaux Adultes, Réseaux Assuétudes via la Fédito et CLPS ;
- Réunions :
 - o 8 réunions du comité de pilotage (14/04, 23/04, 7/05, 28/05, 18/06, 10/09, 29/10, 26/11) avec l'ensemble des partenaires ;
 - o 3 réunions du groupe de pilotage restreint (la Direction Santé Mentale AViQ, le Cabinet, le CREPS et le CRéSaM (31/03, 01/04, 2/04, 30/04, 16/12) ;
 - o 1 rencontre avec la plateforme germanophone le 11/05.
- Nombre et type de personnes touchées :
2284 vues sont comptabilisées sur la page du site CRéSaM ;
- Ressources :
Responsables de projet et direction, projet COOPSY, partenaires du projet.
- Réalisations :
 - o Constitution du comité de pilotage ;
 - o Création de la page du site dédiée à ce projet (mise en ligne le 6 mai 2020) ;
 - o Contacts individuels avec chaque province ;
 - o Soutien à la mise en place ou au renforcement des concertations sous régionales pour la mise à jour de l'offre ;
 - o Appui logistique pour la construction d'outils permettant de réaliser la collecte régulière des données ;
 - o Organisation, convocation, animation des Copil ;
 - o Rédaction et diffusion des PV ;
 - o Mise à jour régulière des informations compte tenu de l'évolution du contexte et des nouveaux dispositifs à intégrer.

Éléments d'évaluation

- ⇒ L'offre de soins actualisée a été régulièrement mise à jour sur le site du CRéSaM grâce à la collaboration étroite avec les personnes de contact pour chaque province.

- ⇒ Le projet a permis de réunir autour de la table les acteurs concernés, qui ont tous répondu présents tout au long de l'année. Il a également été soutenu par le SPF qui continue à participer aux travaux.
- ⇒ Le projet a également permis le renforcement des concertations entre coordinateurs de différents réseaux et plateformes par province.
- ⇒ Le projet dépendait de l'énergie mise par le CRéSaM pour atteindre l'objectif mais également des disponibilités des coordinateurs et des contributions des opérateurs de terrain pour envoyer leurs mises à jour de l'offre.
- ⇒ Le projet n'a pas (encore) permis de finaliser les objectifs de recenser les initiatives inspirantes et de relayer les préoccupations.

Perspectives 2021

Le comité de pilotage se poursuit en 2021. L'objectif est de maintenir la dynamique initiée par le projet et d'utiliser cet espace de rencontre pour échanger autour des préoccupations du terrain.

Un groupe de travail va se constituer avec des représentants de chaque territoire afin de permettre un recensement des initiatives inspirantes et des préoccupations du terrain (qui seront relayées au comité de pilotage).

Le dispositif de mise à jour de l'actualisation de l'offre reste en veille de façon à pouvoir être réactivé dès que le besoin s'en fait sentir.

Annexe :

- [Actualisation de l'offre de soins en santé mentale et assuétudes en Wallonie - CRéSaM \(cresam.be\)](https://cresam.be)

Information / sensibilisation

Communication

⇒ **Page spéciale Covid-19 et santé mentale sur le site**

Pour répondre aux nombreuses demandes de renseignements nous parvenant dans le cadre de la crise, une page spéciale « Coronavirus – actus et infos en santé mentale » a été créée en mars 2020 sur le site du CRéSaM. Au fil des mois, avec la multiplication du nombre d'informations utiles provenant du secteur pouvant alimenter cette page, celle-ci a été fractionnée en différentes rubriques. 11 rubriques se sont constituées au fil de l'année :

- « L'impact du Covid-19 sur notre santé mentale : comprendre et réagir » ;
- « Actualisation de l'offre de soins en santé mentale et assuétudes en Wallonie » ;
- « Actualités et informations en Wallonie » ;
- « Faire face au Coronavirus en service de santé mentale » ;
- « Actualités et informations dans le pays et ailleurs » ;
- « Pour solliciter de l'aide – numéros d'appel » ;
- « A prendre ou à laisser... Repères et ressources » ;
- « Outils » - « Appels à projets et autres soutiens » ;
- « Contribuer aux recherches sur l'impact du Coronavirus » ;
- « Formations ».

2467 vues ont été comptabilisées entre fin mars et fin décembre 2020.

Annexes :

- <http://www.cresam.be/coronavirus/>

- <http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2020/04/covid19.pdf>

- <https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2021/03/lexil-a-lepreuve-du-covid-19-1.pdf>

Actions de sensibilisation

⇒ **Semaine de la santé mentale – édition 2020**

Révision de la thématique et réorganisation du programme de la SSAM compte tenu du contexte de pandémie : FAIRE FACE : La Santé mentale à l'ère du Covid 19 – # tous concernés (voir p. 58)

Auditions et interpellations

- Le CRéSaM a répondu aux questions de SM la Reine Mathilde, inquiète pour la santé mentale de la population, des personnes en souffrance et des professionnels de l'aide et du soin, le 31/03 ;
- Le CRéSaM, avec ses homologues bruxellois (LBSP) et flamands (Steunpunt), a également interpellé l'autorité fédérale sur la nécessité de prendre en compte la santé mentale dans la gestion de la crise, et d'adjoindre un expert santé mentale au GEES, relayé et soutenu par la Ministre wallonne de la santé ;

- Au niveau fédéral, le CRéSaM a été auditionné dans le cadre de la Commission Santé de la Chambre des représentants sur l'impact du coronavirus sur la santé mentale, le 25 mai dernier ;
- Le CRéSaM a été auditionné le 23/10 dans le cadre de la Commission spéciale chargée d'évaluer la gestion de la crise sanitaire de la Covid-19 par la Wallonie.

Missions spécifiques (Projets §2²)

Exil et santé mentale

Concertation Wallonne « Exil et Santé Mentale »

Coordination
Claire Bivort

Objectifs

- Objectif général : renforcer la cohérence des actions en santé mentale à destination des personnes étrangères ou d'origine étrangère menées sur le territoire wallon via une concertation entre équipes spécialisées dans l'accompagnement thérapeutique et psychosocial de ce public.
- Objectif opérationnel : soutenir, organiser et alimenter la concertation.

Focus 2020

- Public visé :
 - o Initiatives Spécifiques (IS) Exil et Initiatives psychosociales (IPS) Exil ;
 - o Les collaborateurs des IS et IPS Exil ;
 - o Acteurs de santé mentale (et leur réseau) ;
 - o Les intervenants de 1ère ligne ;
 - o Au bénéfice des populations en situation d'Exil en Wallonie.
- Réalisations
 - o Réunions mensuelles de la concertation wallonne « Exil et Santé mentale » avec les 6 équipes (représentées par leur coordination), animées par le CRéSaM, les 16/01/2020, 14/05/2020, 26/05/2020, 11/06/2020, 17/09/2020, 12/11/2020, 18/12/2020 :
 - Environ 9 participants (6 équipes et 3 CRéSaM) ;
 - Convocations, ordres du jour, PV, animation.
 - o Réunions d'équipe internes, les 29/04/2020, 13/05/2020, 25/05/2020, 03/06/2020, 17/06/2020, 15/07/2020, 01/09/2020, 30/09/2020, 20/10/2020, 02/12/2020.
 - o Rédaction de recommandations :
 - 23/06/2020 : réunion interne sur la méthodologie à appliquer pour rédiger les recommandations sur la santé mentale des migrants en Wallonie ;
 - Inspiration de la méthode Delphi pour rédiger avec les membres de la Concertation des recommandations pour une meilleure prise en charge de la santé mentale des migrants.
 - o Élaboration d'un dossier de candidature à un appel à projet Fedasil :
 - 28/10/2020 : réunion interne pour déterminer le budget à demander.
 - o Intervisions psy/interprètes :
 - 17/02/2020 (la rencontre prévue le 18/05/2020 a été annulée) ;
 - 4 groupes composés de psy et d'interprètes du SeTIS (environ 10 personnes + 1 animateur /groupe) ;

² Voir statuts du CRéSaM, article 3 §2 (p.2) sur <http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/02/statuts-cresam-02.2019.pdf>

- À l'aide d'un GT (composé de psys et d'interprètes), définition du cadre, des objectifs, du calendrier, contact avec les animateurs, organisation des rencontres, et évaluation. Le premier cycle de 3 rencontres n'a pas encore pu être finalisé.
- Séminaire inter-équipe :
 - Définition du thème et contact avec l'animateur pressenti.
- Intervisions cliniques inter-équipes Exil :
 - 9/06/20, 25/09/20, 24/11/20 ;
 - Environ 7 participants par intervision ;
 - Contacts avec l'animateur et définition du cadre, définition du calendrier et invitation (tous les psys des IS et IPS Exil étaient invités pour un maximum de 12 participants), évaluation.
- Rencontres avec le secteur :
 - 29/05/2020 et 28/08/2020 : réunion avec Alexis Filipucci (PhiloCité) ;
 - 19/08/2020 : Rendez-vous avec Julie Vanderkelen, coordinatrice psychosociale de Fedasil ;
 - 02/09/2020 : réunion avec « Santé Mentale Europe » dans le cadre d'un appel à projets ;
 - Échanges réguliers avec la Plate-Forme Mineurs en Exil pour la rédaction et la présentation de recommandations sur les besoins de santé mentale des MENA - 09/09/2020 : Réunion avec Bram Degreave de la Plateforme « Mineurs en Exil » pour l'organisation d'une journée d'étude sur les MENA ;
 - 25/09/2020 : participation au groupe de travail « accès aux soins de santé des migrants » du Plan Provincial et Local d'Intégration de la Province de Namur (PPLI).
- Participation au CA du SÉTIS (C. Bontemps) : 24 janvier, 30 avril, 23 septembre et 30 octobre.
- Ressources :
 - Ressources internes : 1 ETP RP (réparti sur 2 RP) et l'appui de la direction ;
 - Ressources externes : les 6 équipes de la Concertation ;
 - Recours à des experts ponctuels pour l'animation de séminaires ou d'intervisions ;
 - Financement Région wallonne (convention pluriannuelle depuis le 1^{er} janvier 2019).

Éléments d'évaluation

- ⇒ Malgré la pandémie et les difficultés à se rassembler en présentiel, la Concertation reste un lieu important de partage et d'entraide pour les membres.
- ⇒ Les difficultés avec leurs partenaires sont mutualisées afin de poursuivre une action commune avec l'intermédiaire du CRéSaM. Les modalités de partenariat avec le SeTIS wallon, par exemple, ont été travaillées dans ce cadre, tant au niveau organisationnel que sur la collaboration des psy avec le interprètes, au bénéfice de chacun des partenaires et, surtout, de la santé mentale des migrants.
- ⇒ Les projets foisonnent et les développements possibles de ces derniers se multiplient. Il est donc important de définir les priorités pour mener correctement les projets en cours et garder de la place pour de nouvelles demandes ou des nouvelles difficultés rencontrées par les membres de la Concertation (comme par exemple l'instruction nouvellement sortie de Fedasil qui met très fortement à mal la déontologie des équipes Exil).

Perspectives 2021

- Rencontre en Concertation tous les deux mois ;
- Reprise et clôture du 1^{er} cycle d'intervisions entre interprètes/IS et IPS Exil et mise en place d'un nouveau cycle (2021) + démarrage d'une recherche (septembre 2021) ;

- Démarrage d'un nouveau cycle d'interventions cliniques inter-équipes (5/an) ;
- Organisation d'un séminaire inter-équipes (fin 2021 ou début 2022, selon le contexte) ;
- Poursuite du travail de recueil et d'analyse de données ;
- Poursuite du dialogue avec le SeTIS et Fedasil ;
- Poursuite des projets DASPA, FAMI et Interreg ;
- Poursuite de la formation/sensibilisation des professionnels en contact avec les migrants (encore à déterminer ou via des subventions complémentaires).

Annexe :

- Argumentation du présentiel pour les interprètes en SM : https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2021/03/Linterpretariat-en-sante-mentale_Concertation-Exil_CReSaM_27.08.20.pdf

Formation des agents des CPAS

Coordination
Claire Bivort

Objectifs

- Objectif général : sensibiliser et outiller les agents de CPAS wallons à l'accompagnement social des personnes étrangères ou d'origine étrangère présentant une souffrance psychique.
- Objectif opérationnel : mettre en œuvre un programme de formation à destination des agents de CPAS wallons.

Focus 2020

- Public visé : les agents des CPAS wallon.s
- Ressources : RP à 0,2 ETP + soutien de la Fédération des CPAS
Budget de la Fédération des CPAS de Wallonie (dans le cadre du FAMI 43) pour le travail de coordination du CRÉSaM et les honoraires des formateurs
- Réalisations :
 - o Élaboration du dossier de candidature au marché public (démarchage auprès des formateurs pressentis, élaboration du programme (objectifs, contenu, méthodologie) ;
 - o Mise en œuvre du programme de formation (calendrier) suite à la réponse positive à la candidature :
 - Rencontre avec l'ensemble des formateurs.
 - o Révision de l'ensemble du programme pour l'adapter au format virtuel :
 - Construction des journées de formation (horaire, timing, organisation du contenu, soutien des apprentissages (via un facilitateur visuel) ;
 - Élaboration d'un nouveau calendrier ;
 - Communication avec les formateurs.

Éléments d'évaluation

- ⇒ Les formations n'ont pas pu s'organiser en 2020 du fait de la pandémie.
- ⇒ Le programme a pu néanmoins être adapté et transposé en format virtuel. Les formateurs sont pour la plupart restés engagés dans le projet. Un soutien financier est apporté à ces derniers pour les accompagner dans la transposition de leur formation (contenu, méthodo) au format virtuel. Ils seront également secondés par une facilitatrice visuelle lors de leurs animations. Bien que décalées par rapport au calendrier initial, les formations auront bien lieu (en 2021).

Perspectives 2021

Mise en œuvre du programme de formation entre mars et décembre 2021. L'enjeu sera d'avoir assez de participants à toutes les formations et d'avoir un format virtuel dynamique) et convivial.

Cycle de formation DASPA – Dispositif d'Accompagnement Scolaire des Primo-Arrivants

Coordination

Isam Benbellat

Objectifs

Répondre aux interrogations et difficultés rencontrées par les enseignants et les équipes accompagnantes en proposant des « Journées d'échanges et de formation pour les enseignants en DASPA » tout en co-construisant une culture commune de l'accueil et de l'accompagnement des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Focus 2020 :

- Public visé : Enseignants, équipes psycho-médico-sociales et équipes éducatives rattachées aux dispositifs d'accompagnement scolaire des élèves primo-arrivants de l'enseignement secondaire.
- Travail exploratoire :
 - o Entretiens téléphoniques et concertations par visioconférences en vue d'élaborer les contenus repris dans le cadre du cycle ;
 - o Entrevues menées en présentiel auprès de directeurs d'établissements afin de définir les orientations pédagogiques du cycle de formation ;
 - o Entrevues menées en présentiel auprès d'enseignants afin de recueillir les besoins et les réalités de ces derniers.
- Ressources nécessaires :
 - o Un responsable de projets à temps-partiel ;
 - o L'expérience, l'appui et la mobilisation de 9 formateurs jouissant d'une expertise dans les différentes approches couvertes par le cycle de formation ;
 - o Le développement d'une collaboration avec l'Institut de Formation en cours de Carrière (IFC) de la FWB ;
 - o Le développement d'une collaboration avec la plateforme DASPA de la Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique ;
 - o La réservation de salles destinées à accueillir les 6 journées de formation (région de Namur) ;
 - o L'expertise et l'appui des équipes de la Concertation Wallonne Exil et Santé Mentale pour la réalisation, l'affinage et la diffusion du programme de formation ;
 - o L'utilisation de logiciels d'éditions dédiés en vue de réaliser un support de communication diffusable auprès des établissements scolaires de Wallonie.
- Réalisations :
 - o Cartographie croisant les besoins existants (structures communautaires et individuelles d'hébergement pour MENA) et les ressources disponibles (Dispositifs d'accompagnement scolaire pour primo-arrivants, communément appelés « classes passerelles ») ;
 - o Synthèse des difficultés rencontrées par les équipes DASPA à partir de données récoltées sur le terrain ;
 - o Synthèse des principaux points caractérisant la dernière réforme du décret DASPA ;

- Entretiens téléphoniques et rencontres menées auprès d'une série d'experts de terrain en vue d'affiner l'orientation stratégique du projet (Enseignants, personnel éducatifs, tuteurs de MENA, centres PMS, centres Fedasil,...) ;
- Sélection des thématiques et approches théoriques ;
- Recherche et sélection des formateurs ;
- Construction conjointe d'un programme de formation découpé en 4 approches :
 - Approche générale (1 jour) ;
 - Approche psychologique (1 jour) ;
 - Approche culturelle (2 jours) ;
 - Approche psychopédagogique (2 jours).
- Prise de contact avec l'IFC en vue d'inscrire le programme de formation DASPA dans l'agenda des formations des enseignants ;
- Préparation, réalisation et diffusion d'une brochure de formation ;
- Réservation de salles et catering.

Éléments d'évaluation

- ⇒ Les nombreux retours relatifs à l'organisation de cette formation semblent largement plébisciter l'utilité d'un tel dispositif. Le CRéSaM a, ainsi, été plusieurs fois interpellé par les directions et les équipes des centres d'hébergement Fedasil, manifestement très désireuses de pouvoir bénéficier des contenus proposés. En outre, ces mêmes intervenants soulignent l'importance de pouvoir travailler dans le cadre d'un dialogue ouvert impliquant les équipes scolaires avec lesquelles elles sont quotidiennement amenées à collaborer.
- ⇒ La mise en œuvre du cycle de formation a dû être repoussée à octobre 2021 en raison des mesures sanitaires (interdiction de formations en présentiel).
- ⇒ Malgré l'inscription de ce programme à l'agenda de l'Institut de Formation en cours de Carrière et sa large diffusion auprès de l'ensemble des établissements scolaires de Wallonie, une trop faible proportion de candidatures a pu être comptabilisée. Théoriquement, les 6 journées de formation prévues tablaient sur la participation d'une soixantaine de professionnels du secteur. Néanmoins, les circulaires ministérielles successivement imposées au secteur de la formation ont tout particulièrement mis en suspens la disponibilité des équipes pédagogiques, ordinairement habituées à faire valoir leurs crédits-temps pédagogiques.

Perspectives 2021

Au vu des retours positifs relevés lors de l'organisation de la formation, l'idée d'élargir le public cible sera à l'ordre du jour des mois à venir. Un contact est à l'œuvre en vue d'un partenariat incluant l'association Joseph Denamur, l'Unicef et le HCR, tous trois souhaitant s'associer au développement de ce cycle de formation, ce qui permettrait d'accroître le rayonnement de ce dispositif.

Annexe :

Programme de formation DASPA :

https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2021/03/Programme_Inscription-Cycle-de-Fomation-DASPA.pdf

Projet Interreg AB Réfugiés social

Avec ses partenaires Français (Le SGAR, La Vie Active), Flamands (Province West-Vlaanderen) et wallon (SÉTIS wallon), le CRéSaM participe au projet Interreg AB Réfugiés social sur 3 axes bien définis, tout en contribuant avec le Chef de File à la Gestion du projet et aux actions de communication :

- RESEAUX DES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT : le CRéSaM valorise l'expertise de la Concertation wallonne des équipes Exil et mène une recherche sur « les réfugiés invisibles »
- DISPOSITIF MOBILE ET TRANSFRONTALIERS D'ACCOMPAGNEMENT : le CRéSaM développe en Wallonie picarde, parallèlement et en interaction avec les collègues français, le dispositif INTEGRAPSY, un dispositif mobile d'intervention psychologique et sociale au plus près des demandeurs d'asile, des mineurs isolés et des réfugiés là où en ont besoin, quand ils en ont besoin
- EXPÉRIMENTATIONS TRANSFRONTALIÈRES : le CRéSaM y soutient l'organisation d'activités collectives qu'il modélise de façon à en assurer une large diffusion en Wallonie et au-delà des frontières.

Recherche « réfugiés invisibles »

Coordination :
Isam Benbellat

Objectifs

Mettre en lumière les multiples processus d'invisibilité vécus par les Demandeurs de Protection Internationale gays et leurs besoins thérapeutiques spécifiques.

L'hypothèse de départ consiste à postuler que les nombreuses stratégies de dissimulation que ces personnes sont forcées de mobiliser, tout au long de leur parcours, ont un impact psychique fort, occasionnant un ensemble de besoins thérapeutiques spécifiques. D'un point de vue méthodologique et afin d'éclairer le cheminement de ces situations, les données liées à l'hypothèse de besoins identifiables seront recueillies auprès de thérapeutes spécialisés accompagnant régulièrement cette patientèle.

Focus 2020 :

- Public visé :
Demandeurs de Protection Internationale gays originaires d'Afrique du nord et d'Afrique subsaharienne.
- Rencontres :
 - o une cinquantaine d'acteurs ont été contactés (experts de terrain, chercheurs, associations spécialisées, services publics, structures d'hébergement, thérapeutes, personnes ressources ou nanties d'un parcours migratoire) ;
 - o Près de 10 entretiens menés dans le cadre de la phase exploratoire du projet ;
 - o 5 entretiens semi-directifs menés auprès de thérapeutes spécialisés dans l'accompagnement de migrants gays en Belgique ;
 - o 5 entretiens semi directifs projetés, auprès de thérapeutes spécialisés dans l'accompagnement de migrants gays en France.
- Ressources nécessaires :
 - o Un responsable de projets à temps-partiel ;
 - o L'expertise et l'appui de professionnels de terrain spécialisés dans l'accompagnement de publics LGBT;
 - o Une couverture des déplacements occasionnés par les différentes étapes de la recherche ;
 - o La mise à disposition d'un ordinateur portable ;
 - o L'expertise et l'appui des équipes de la Concertation Wallonne Exil et Santé Mentale pour la validation de l'objet d'étude et la méthodologie de recherche ;
 - o L'utilisation de logiciels de traitement et d'analyse des données récoltées (NVIVO) ;
 - o Un accès à la carte des ressources mise à disposition par le site « CAIRN info ».

- Réalisations :
 - Phase 1 : entretiens et lectures exploratoires ;
 - Phase 2 : conceptualisation
 - définir l'objet d'étude,
 - choisir des hypothèses
 - construire une question préliminaire de recherche
 - Phase 3 : opérationnalisation
 - choisir des concepts
 - définir un échantillon / groupe cible
 - élaborer des instruments de récolte et d'analyse des données
 - Phase 4 : analyse et traitement de données
 - récolter les données
 - analyser / comparer les données
 - vérifier les hypothèses préliminaires
 - proposer une conclusion
 - élaborer un ensemble de recommandations

Éléments d'évaluation

- ⇒ La réception de ce projet de recherche auprès des différents partenaires approchés démontre un intérêt concerné pour ce type de thématique pour laquelle peu de ressources théoriques sont accessibles. La synthèse des résultats de cette recherche devrait stimuler l'intérêt de potentiels partenaires dans l'avenir et contribuer à faire évoluer l'attention portée à ce public spécifique.
- ⇒ Nous pouvons pointer une première difficulté dans la récolte des données auprès des psychologues spécialisées. Si l'ensemble des entretiens prévus dans le versant belge a pu aboutir et ce, malgré toute la complexité liée aux agendas serrés des personnes contactées, la chose semble nettement plus ardue en ce qui concerne le versant français. Passer par des intermédiaires « éclairés » apparaît indispensable tant notre méconnaissance du réseau français dessert notre approche.

Perspectives 2021

Les autorités Interreg ont été sollicitées afin de faciliter notre introduction auprès de thérapeutes spécialisés français. Cette démarche semble peu à peu porter ses fruits puisque des contacts prometteurs sont actuellement en voie d'aboutissement. C'est sur cette perspective encourageante que nous espérons pouvoir boucler cette deuxième vague d'entretiens endéans le mois de juin 2021, afin de mettre à profit l'accalmie relative des mois de juillet et août pour procéder à l'analyse des données collectées.

Cette recherche aura naturellement permis de faire émerger un ensemble de sous-questions susceptibles d'être traitées dans le cadre de recherches ultérieures, telles, par exemple, la prise en charge des demandeuses d'asile lesbiennes.

Dispositif Mobile Integrapsy

Coordination

Catherine De Geynst

Objectifs

- Faciliter l'accès des personnes en situation d'exil et ayant entamé une procédure de demande d'asile aux soins en matière de santé mentale ;
- Offrir des consultations psychologiques à ce public ;

- Renforcer et professionnaliser le réseau existant en matière de prise en charge en santé mentale de ce public tout en innovant, si possible, dans les pratiques de soins de ce public ;
- Apporter du soutien aux professionnels concernés par la prise en charge de ce public ;
- Renforcer la coopération transfrontalière en la matière (Wallonie – Flandre et Hauts de France).

Focus 2020

- Public visé : personnes demandeuses d'asile résidant dans centre d'accueil ou ILA de la région du Hainaut, de Wallonie Picarde plus précisément + les travailleurs de première ligne dans les centres ou ILA des provinces du Hainaut, de Namur et région délimitée par le projet Interreg AB Réfugiés social.
- Ressources : le responsable de projet travaille à 4/5^{ème} temps sur ce projet.
- Réalisations :
 - o Prise de connaissance du projet Interreg et état des lieux du travail et de l'avancement du prédécesseur en poste ;
 - o Rencontre avec les centres et institutions demandeuses de prises en charges pour leurs résidents ;
 - o Rencontre du réseau d'experts en santé mentale et exil – renforcement du réseau existant et recherche de relais pour le DM ;
 - o Rencontre et état des lieux du réseau existant en matière de prise en charge en santé mentale de la population exilée – renforcement du réseau existant et recherche relais DM ;
 - o Développement et début des interventions dans les centres auprès du public des demandeurs d'asile après le premier confinement et lorsque le matériel sanitaire est disponible ;
 - o Développement d'un espace d'échange pour les psys indépendants intervenant auprès de ce public mais n'ayant pas de formation préalable sur le sujet - professionnalisation du réseau existant à l'aide de la concertation exil wallonne ;
 - o Etat des lieux et prise de connaissance des besoins des travailleurs de première ligne en matière de sensibilisation et prise en charge ;
 - o Développement d'un pan du dispositif mobile répondant à ce besoin de formation et de sensibilisation et soutien du personnel des centres d'accueil.
- Quelques chiffres :
 - La mobilisation du secteur :
 - o Réunions du réseau professionnels experts santé mentale et exil les 25/03/20, 02/04/20, 03/04/20, 04/05/20, 12/05/20, 14/05/20, 18/05/20, 25/05/20, 26/05/20, 15/07/20, 22/09/20, 18/10/20 ;
 - o Réunions réseau de rencontre avec les instances demandeuses d'intervention du Dispositif Mobile les 13/02/20, 02/03/20, 05/03/20 ;
 - o Réunions réseau des professionnels psys non formés à l'exil mais intervenant auprès de ce public et dans la visée de création d'un espace d'échanges et de réunions formalisées et supervisées par l'asbl Espace Sémaphore les 06/04/20, 06/05/20, 07/05/20, 14/05/20, 3/10/20 ;
 - o Réunions des partenaires du projet AB-Réfugiés les 18/02/20, 24/02/20, 31/03/20, 03/05/20, 28/08/20, 09/09/20, 28/09/20.
 - Les interventions du DM Integrappsy auprès des demandeurs d'asile : 88 au total en 2020_ les 08/06/20, 15/06/20, 24/06/20, 29/06/20, 06/07/20, 13/07/20, 16/07/20, 22/07/20, 23/07/20, 27/07/20, 30/07/20, 03/08/20, 05/08/20, 27/08/20, 03/09/20, 07/09/20, 14/09/20, 17/09/20, 23/09/20, 05/10/20, 12/10/20, 15/10/20, 26/10/20, 16/11/20, 17/11/20, 30/11/20, 21/12/20 dans les centres suivants : Centre

d'accueil Fedasil de Mouscron, Ila de Mouscron, Ila de Pecq, plusieurs interventions par date.

Les interventions du DM auprès des intervenants de première ligne :

Présentation au webinaire organisé par la plateforme Mineurs en Exil et le HCR sur la santé mentale des MENA : 26/11/20 et plusieurs entrevues et échanges informels avec la plateforme mineurs en exil précédents cette date afin d'organiser l'intervention au séminaire.

Éléments d'évaluation

- ⇒ L'expertise de la personne en charge du dispositif mobile (psychologue clinicienne spécialisée dans la prise en charge des personnes exilées et des traumatismes psychiques liés à l'exil) est une plus-value considérable tant pour les interventions du dispositif qui permettent des prises en charge du public adaptées à leurs besoins, mais également une gestion du projet qui maîtrise bien les enjeux pour les professionnels de première ligne et leurs besoins face à cette clinique ;
- ⇒ Le nombre considérable d'interventions auprès des demandeurs d'asiles démontre le besoin criant de ce type de service ;
- ⇒ Le développement de modules de sensibilisation à l'égard de personnels des centres et du travail de soutien des professionnels à ce niveau, enrichi par l'expérience professionnelle du responsable de projet mais également par une réflexion approfondie permet de répondre au mieux aux besoins psychologiques du public-cible ainsi qu'aux objectifs généraux du CRÉSaM.

Le premier confinement au moment du changement de responsable de projet a d'abord ralenti les avancées du dispositif mobile mais ce temps a pu être utilisé à bon escient dans les contacts avec le réseau et la préparation des modalités de soutien à leur apporter.

Le manque de relais en santé mentale pour la prise en charge des personnes en situation d'exil est un problème structurel important. La demande de soins en santé mentale pour ce public dépasse l'offre en la matière. Une des manières de pallier cette difficulté est la décision de se pencher sur la sensibilisation des travailleurs de première ligne et de professionnalisation des psys indépendants.

La prise en charge en santé mentale de ce public nécessiterait davantage de moyens humains en termes de professionnels spécialisés en « SM et exil ».

Perspectives 2021

L'accent sera mis en 2021 sur l'axe de *soutien aux professionnels* du DM et du projet Interreg, sous la forme de séances de sensibilisation adressées au personnel (pluridisciplinaire) des centres d'accueil pour demandeurs d'asile. L'objectif étant d'apporter aux travailleurs de première ligne des connaissances sur le public concerné, les conséquences psychologiques de l'exil, le traumatisme et comment il se manifeste dans la vie quotidienne dans le centre. Ces séances de sensibilisation tenteront également d'apporter des outils concernant la manière de réagir et de répondre à des situations de crises vécues au quotidien. Cet axe permettra, aussi, de parer au manque de relais psys et de considérer le soutien de la santé mentale des résidents à l'intérieur même de leur lieu de vie tout en répondant également à un besoin conséquent exprimé par les intéressés.

L'accent sera également mis sur l'axe de professionnalisation du réseau en matière de santé mentale et exil du projet : sur le recrutement et la sensibilisation de psys non spécialisés dans les spécificités de l'exil, pour renforcer le réseau et tenter de répondre également au manque de relais psys.

En plus de la poursuite des prises en charges psychologiques de personnes en situation d'exil dans les centres d'accueil, le dispositif mobile développera l'axe d'*innovation en matière de pratiques des soins*, notamment via des groupes thérapeutiques et des activités et moyens thérapeutiques autres que la parole.

Réseau Transfrontalier d'Acteurs en Santé Mentale

Coordination

Isam Benbellat

Objectif

Valorisation et transmission de l'expérience wallonne de concertation et de réseau : Dans le cadre d'un partage d'expériences transposables soutenu par l'expertise accumulée par la Concertation Wallonne Exil et Santé Mentale au cours de ces dernières années, ce projet poursuit l'organisation de quatre rencontres axées sur les spécificités actuelles du champ d'intervention lié à clinique de l'exil. Ce projet vise à tisser un réseau de collaboration transfrontalière, à apporter un éclairage réciproque sur la diversité des situations et méthodologies sillonnant l'accompagnement psychologique des personnes étrangères ou d'origine étrangère. La journée de clôture consistera à poser les premiers jalons de synergies transfrontalières capables de répondre aux mobilités inscrites dans le parcours des demandeurs d'asile, des réfugiés et des personnes d'origine étrangère en général.

Focus 2020

- Public visé : professionnels intervenant dans l'accompagnement de personnes étrangères ou d'origine étrangère ;
- Ressources :
 - o Un responsable de projets à temps-partiel ;
 - o 1 collaborateur en appui (organisation logistique, réflexion sur le choix des contenus, back up technique);
 - o L'expertise et l'appui de professionnels et associations de terrain spécialisés dans l'accompagnement de personnes étrangères ou d'origine étrangère;
 - o La mise à disposition d'un matériel et des logiciels informatiques adaptés aux besoins du projet (pc, casques audio, connexion internet, licence zoom, ...).
- Réalisation :
 - o Mise en place de groupes de travail en vue d'établir un programme thématique de webinaires ;
 - o Recherche et sélection de formateurs experts ;
 - o Choix du calendrier ;
 - o Elaboration et diffusion d'une brochure de présentation ;
 - o Création et Diffusion des invitations ;
 - o Inscription des participants ;
 - o Constitution d'une mailing list ;
 - o Animation et enregistrements des webinaires ;
 - o Suivi pédagogique des webinaires selon la mailing list (supports théoriques, ressources bibliographiques, liens vidéos...);
 - o Organisation d'une journée d'échange croisant les approches des trois versants (France, Wallonie, Flandre) investis dans le projet AB réfugiés social.

Au total : 2 webinaires préparés ; 4 formateurs impliqués ; 1 journée d'étude en cours d'élaboration.

Eléments d'évaluation

Vu la difficulté pour les intervenants de dégager du temps supplémentaire dans le contexte de la pandémie, la préparation s'est faite au « compte-gouttes » et les webinaires seront réalisés en 2021. La mobilisation des équipes dans ce projet est manifeste. Reste à espérer que le public, français et wallon, répondra présent !

Perspectives 2021

Réalisation concrète des webinaires et de la journée d'études et évaluation du dispositif.

Annexes :

webinaire 1 : <https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2021/03/Webinaire-1.pdf>

webinaire 2 :

- <https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2021/03/La-place-et-le-vecu-emotionnel-de-linterprete-dans-la-construction-dune-relation-therapeutique.pdf>
- <https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2021/03/Webinaire-2-ressources-theoriques.pdf>

Développement d'expérimentations collectives transfrontalières

Coordination

Isam Benbellat

Objectif

Cet axe s'appuie sur le développement d'actions collectives ou communautaires à destination de demandeurs d'asile et réfugiés. Au départ d'une mobilisation de type sociale, sanitaire, culturelle, éducative, citoyenne ou sportive, ces expérimentations poursuivent la construction ou le perfectionnement d'outils et méthodologies favorisant l'épanouissement et l'intégration de personnes étrangères ou d'origine étrangères, les bénéficiant de cette approche puisant dans l'informalité des rencontres provoquées.

Focus 2020 :

- Public visé :
Demandeurs de Protection Internationale, MENA, enfants présents au sein de centres d'hébergement Fedasil, personnes âgées ;
3 associations impliquées autour de 5 projets ;
Près de 200 personnes atteintes dans le cadre des différents projets.
 - Ressources :
 - o Un responsable de projets à temps-partiel ;
 - o Un financement par lot à hauteur de 2500 euros/projet + budget de réalisation de la boîte à outils ;
 - o L'expertise et l'appui de professionnels et associations de terrain spécialisés dans l'accompagnement de personnes étrangères ou d'origine étrangère ;
 - o Une couverture des déplacements occasionnés par le suivi des différents projets.
 - Réalisations :
 - o Rédaction et publication d'un marché public lié au développement de projets novateurs à destination de personnes étrangères ou d'origine étrangère en Wallonie avec 5 lots ;
 - o Sélection des candidatures ;
 - o Mise en place d'un protocole de collaboration ;
 - o Développement d'un calendrier d'activités ;
 - o Suivis des projets, entretiens/évaluations intermédiaires et visites sur site périodiques ;
 - o Création d'un canevas type en vue d'harmoniser la collecte des données versées dans la boîte à outils ;
 - o 1 boîte à outil en cours d'élaboration (guide/brochure/fiches outils).
- Cinq projets ont pu être initiés dans le cadre de ces expérimentations collectives :
- a) *Groupes de parole réfugiés LGBT*

L'activité proposée démontre un intérêt pour ces personnes régulièrement exclues de leur communauté. Cet espace de parole, d'une utilité indéniable, constitue un lieu sécurisant au sein duquel les personnes sont en mesure de se livrer à une libre expression de leur vécu.

b) Programme de formation et d'information « pour une intégration réussie des primo-arrivants »

Ce dispositif s'efforce de répondre aux questionnements et besoins concrets des personnes migrantes en abordant un ensemble de thématiques tout à la fois généralistes et spécifiques (le système de santé belge, la consommation utile, l'emploi, la culture...). Cette activité collective à visée éducative se distingue des traditionnels parcours d'intégration par la forme que revêtent les échanges (atmosphère informelle, collectivisation des connaissances).

c) Chorale à destination des personnes étrangères ou d'origine étrangères

Nantie d'une visée culturelle claire, cette activité se présente également comme une invitation à la mixité (sociale, culturelle, intergénérationnelle). Entièrement composée de belges, de personnes d'origine étrangère ainsi que de personnes en situation d'exil, cette chorale autogérée permet la création de liens forts dans une atmosphère ludique. À la fois récréative, responsabilisante et valorisante, cette activité exerce également un effet thérapeutique avéré sur certains migrants.

d) Activité collective à destination d'enfants

Ce projet, fruit de nombreuses collaborations (Fedasil Jumet, CRIC Charleroi, Ville de Charleroi) démontre une qualité, une originalité et une finalité sociale importantes. À partir de la thématique des 4 saisons, des animations sont réalisées dans un centre d'hébergement afin de sortir les enfants de leur isolement. Ces ateliers hebdomadaires permettent, en outre, de mieux familiariser les plus jeunes au système culturel belge.

e) Rencontres et activités interculturelles et intergénérationnelles

L'activité propose un ensemble d'ateliers animés par des demandeurs de protection internationale au sein d'une maison de repos. Qu'il s'agisse d'une initiation à l'informatique ou d'un atelier « cuisine du monde », ces temps d'échange offrent une image différente du vivre ensemble. Elle jouit également d'une double utilité sociale en mobilisant les ressources de deux publics vulnérables (personnes âgées/demandeurs de protection internationale).

Perspectives 2021

Au départ des activités menées dans le cadre de ces expérimentations collectives, la réalisation d'une brochure, conçue comme une boîte à outil, a été lancée. Celle-ci a déjà fait l'objet de nombreux échanges avec les acteurs concernés afin d'aboutir à un corpus de contenus cohérent et surtout, précautionneux. Ces réflexions nous auront, par ailleurs, amenés à privilégier la piste de l'illustration plutôt que celle du reportage photographique, initialement envisagé. Ceci s'explique essentiellement par la sensibilité des publics atteints dont l'anonymat demeure pour la plupart, un gage de sécurité. Nous espérons aboutir à une mouture finale de ce travail courant du mois d'avril afin de procéder à sa diffusion auprès de tous les partenaires intéressés.

Éléments d'évaluation

- ⇒ La plus-value de ces expérimentations réside dans le moyen même de leur mise en œuvre. La rédaction d'un marché public, première pour le CRéSaM, aura permis de mettre sur pied un réseau neuf de collaborateurs, ceux-ci permettant, de par la diversité des approches privilégiées, l'adjonction d'un regard à la fois plus pointu et plus proche de certaines réalités de terrain
- ⇒ Les difficultés liées aux restrictions sanitaires auront quelque peu écorné l'ambition des projections initialement poursuivies. Un temps précieux aura été consacré à l'adaptation de nouvelles stratégies collaboratives, ceci empêchant certaines de ces expérimentations de

finaliser une partie des programmes annoncés selon les conditions convenues. Ce projet aura, malgré lui, revêtu les signes d'une épreuve martyre qui ouvrira certainement la voie d'expériences dont le maître mot devra, à l'avenir, inclure un haut indice de flexibilité

Les Usages et usages problématiques des Technologies de l'Information et de la Communication (UpTIC)

Coordination
Pascal Minotte

Objectifs

- Informer et former sur les usages problématiques d'Internet et des jeux vidéo
- Assurer une mission d'observatoire concernant les usages problématiques d'Internet et des jeux vidéo
- Soutenir une dynamique de réseau entre professionnels intéressés par ces questions

Focus 2020

- Public-cible : le projet, en place depuis plus de 13 ans, s'adresse à tous les acteurs du secteur de la santé mentale et des secteurs connexes.
- Résumé des réalisations en 2020 :
 - o Cycle de formation de base en 6 journées
 - o Formations sur mesure de 2, 3 et 6 journées pour 3 services (HP, référents assuétudes et SSM) ;
 - o Organisation ou intervention dans 7 conférences en présentiel et distanciel ;
 - o Coordination du groupe de travail UpTIC et participation à 2 autres groupes concernant des questions éducatives liées aux jeux vidéo pour un total de 10 réunions ;
 - o Expertise proposée dans le cadre de l'accompagnement de projets en lien avec les UpTIC pour un total de 5 réunions ;
 - o Dispensation de 25 h de cours à l'IHECS et une dizaine d'heures de cours à l'ULiège ;
 - o Publication dans le cadre de l'observatoire « Vies numériques » un rapport intitulé « Adolescence, médias sociaux et santé mentale » ;
 - o Rédaction d'un rapport sur « Le projet Erasmus d'éducation aux médias « Net ou p@s Net » qui clôture l'accompagnement d'un projet européen (Belgique, France, Italie) d'éducation aux médias adressé à des enfants souffrant de troubles du comportement.
- Public touché :
 - o les services les plus représentés cette année chez les participants aux formations sont les référents assuétudes en lieu scolaire (22¹) les services de santé mentale (19), les hôpitaux psychiatriques et les services de psychiatrie en hôpital général (18), les CPMS (4), les services spécialisés en assuétudes (3), les services du secteur de la promotion de la santé (2), les AMO (2).
 - o Au niveau de l'origine géographique : 94 % des participants à la formation sont issus de services wallons (37 % Hainaut, 36 % Liège, 20 % Namur et 1 % BW)
 - o Quant aux fonctions/formations : on retrouve des éducateur·rices (29), psychologues (20), infirmier·ères (6), A.S. (4), psychiatres ou pédopsychiatres (4), animateur·rices/formateur·rices (3), accueillant·es (2), logopèdes (2), enseignant·e (1) et psychomotricien·ne (1).

Éléments d'évaluation

- Durant la pandémie, des adaptations ont pu être réalisées pour proposer les formations en distanciel ;
- Les demandes de formation, de sensibilisation et d'intervision continuent à être adressées de façon régulière. Le confinement lié à la pandémie et la place centrale prise par les écrans et la communication médiatisée par ordinateur ont intensifié le questionnement des professionnels sur le sujet et augmenté encore un peu plus les demandes ;

- Les modules et réponses apportées s'enrichissent régulièrement des nouvelles recherches et des partenariats établis par les responsables du projet ainsi que des contacts avec le public et des demandes qu'il formule.
- L'évaluation du projet fait l'objet d'un rapport détaillé repris en annexe.

Perspectives 2021

Les formations ont été adaptées aux contraintes du moment et dispensées en distanciel en fin d'année. Le retour en présentiel est bien évidemment attendu et souhaité. Néanmoins, cette expérience n'est pas perdue et il n'est pas impossible que, à certaines occasions, dans le futur, des formations à distance soient encore proposées. Celles-ci présentent aussi des avantages qui peuvent justifier qu'on y ait recours de temps en temps (accessibilité, gestion du temps, etc.).

Les interrogations et les inquiétudes concernant la question des usages problématiques d'Internet et des jeux vidéo ne se tarissent pas. Au fil du temps, le CRéSaM et Nadja se sont imposés comme « pôles d'expertise » reconnus concernant cette thématique, à l'interface du terrain et de la recherche. Nous espérons pouvoir continuer dans les années qui viennent à apporter notre soutien aux professionnels et aux services.

Annexes :

- Rapport d'évaluation du projet :
<https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2021/03/Annexe-RA-et-evaluation-UpTIC-2020.pdf>
- Rapport de l'observatoire « Vies Numériques » intitulé « Adolescence, médias sociaux et santé mentale » :
<http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2020/06/Ados-RSN-et-SM-rapport-final-light.pdf>
- Le rapport sur « Le projet Erasmus d'éducation aux médias « Net ou p@s Net » :
[Le projet Erasmus d'éducation aux médias « Net ou p@s Net » \(cresam.be\)](#)

Le morcellement des politiques publiques et leurs impacts sur la prise en charge de la santé mentale de l'enfant et l'effectivité de ses droits (Projet ONE Academy)

Coordination

Marie Lambert

Objectifs

L'objectif est de mieux comprendre comment le morcellement des politiques publiques, et par conséquent le morcellement des services de soin, peut impacter positivement ou négativement la trajectoire de soins en santé mentale des enfants de 0 à 30 mois, que ce soit leur prise en charge ou l'effectivité de leurs droits. Cette meilleure compréhension a pour but de réfléchir à une série de recommandations pour les professionnel-le-s de terrain qui sont concernés directement (soins spécialisé en santé mentale) ou indirectement (soins généralistes, CPAS, SAJ, SPJ...) par la santé mentale des tout-petits.

Focus 2020

- Public visé : Professionnels de terrain concernés directement ou indirectement par la santé mentale des 0-30 mois.
- Ressources :
 - o Une coordinatrice responsable de projets à 10% ;
 - o Un responsable de projets à mi-temps ;
 - o De la supervision et coordination administrative à 10% ;
 - o Deux partenariats avec des chercheurs externes (ULiège et UNamur) ;
 - o Deux ordinateurs avec une licence Microsoft Office pour l'organisation des réunions, la récolte de données...
- Réalisations :
 - o Revue de la littérature (Avril 2020 – Décembre 2020) ;
 - o Préparation et récolte de données auprès de la « deuxième ligne organisationnelle » ;
 - o Préparation et récolte de données auprès des expert-e-s de ces questions.

37 réunions ont été organisées via la plateforme Microsoft Teams en 2020 :

- o Vingt-deux réunions (les 21/04/2020, 05/05/2020, 11/05/2020, 25/05/2020, 08/06/2020, 09/06/2020, 01/07/2020, 06/07/2020, 20/07/2020, 06/08/2020, 20/08/2020, 27/08/2020, 02/09/2020, 18/09/2020, 01/10/2020, 07/10/2020, 22/10/2020, 05/11/2020, 19/11/2020, 03/12/2020, 14/12/2020, et 16/12/2020) ont eu lieu entre les membres de l'équipe de recherche pour discuter des différents aspects de la recherche ;
- o Quatre réunions (les 12/05/2020, 10/09/2020, 08/10/2020, et 03/12/2020) ont eu lieu avec le Comité d'Accompagnement de l'ONE ;
- o Cinq tables-rondes (les 07/09/2020, 08/09/2020, 14/09/2020, 15/09/2020, 24/09/2020) ont été organisées pour récolter les données auprès de la « deuxième ligne organisationnelle » (c'est-à-dire, les organismes en contact avec ou responsable des professionnel-le-s de terrain, ces derniers seront rencontrés en 2021) ;
- o Deux tables-rondes (les 10/11/2020, et 12/11/2020) ont été organisées pour récolter les données auprès d'expert-e-s de ces questions ;
- o Deux rencontres (les 30/04/2020, 25/06/2020) ont été organisées avec les membres d'un réseau enfants-ados pour discuter de l'évolution de la recherche.

À ce stade, 31 personnes ont été rencontrées dans le cadre de la première série de tables-rondes, et 7 lors de la seconde série de tables-rondes.

Éléments d'évaluation

- ⇒ Une première revue de la littérature ainsi que les premières tables-rondes ont été réalisées et énormément de données ont déjà pu être collectées.
- ⇒ La thématique du morcellement des politiques publiques implique nécessairement la prise en compte d'un nombre conséquent d'acteurs issus du secteur de la santé mentale et des secteurs connexes, autour de la prise en charge des tout petits. La volonté d'intégrer ces acteurs dans le dispositif de recherche et d'analyser les réglementations des secteurs concernés implique un volume de travail très conséquent.

Perspectives 2021

En 2021, les professionnel·le·s de terrain, des familles concernées, et potentiellement les politiques responsables de ces matières seront rencontrés pour comparer, étayer, confirmer ou infirmer ces données. Ensuite, des articles scientifiques et une série de recommandations seront rédigés. Le projet courra jusqu'à fin 2021.